

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

No 253. VOL. X. — SAMEDI 13 JANVIER 1848  
Bureau : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la semaine.** *Milan, le 3 janvier 1848; vue de la cathédrale.* — *Esquisses d'une histoire de la mode depuis un siècle.* Règne de Louis XVI. Troisième article. *Huit Gravures.* — **Courrier de Paris.** — **Le Misogyne.** Conte. Première partie, par M. Albert Aubert. (Suite.) — **La Ville de Lyon.** Physiologie générale, édifices modernes, ouverture d'un jardin d'hiver. *Jardins d'hiver construits aux Brotteaux, à Lyon; le pont Saint-Clair; le pont de Nemours; le palais de justice.* — **Académie des Sciences morales et politiques.** Deuxième semestre de 1847. — **Chronique musicale.** *Entrée des concerts du Conservatoire de musique.* — **Les Français en Angleterre.** *Uniforme actuel des bonnetiers et des bouchers de Londres, d'après le Punch; miliciens anglais s'exerçant au tir, grande revue de la milice anglaise; miliciens anglais en faction solennelle.* — **Bulletin Bibliographique.** — **Annales.** — **Modes et art.** *Deux Gravures.* — **Rebus.**

### Histoire de la Semaine.

Pour pouvoir suivre la curiosité et l'attention publiques dans toute leur inconstance et leur mobilité, il faudrait être historien, non d'une semaine, mais d'un jour, mais d'une heure. La soumission d'Abd-el-Kader, ce grand événement d'il y a huit jours, qui y songe, qui en parle aujourd'hui? L'émir court grand risque de demeurer oublié dans le lazaret de Toulon, depuis qu'il a dû faire place dans les journaux, dans les causeries, dans les débats publics à M. Génie, le lion de la semaine nouvelle.

La chambre des Pairs a ouvert la première la lice politique, et le texte de projet d'adresse le plus édulcoré, le plus émollient, le plus mucilagineux, a donné lieu à une discussion d'une vivacité qui a surpris M. le chancelier, les ministres, et nous-mêmes en nous causant un étonnement qui, pour être différent, n'en a pas été moins profond. L'opposition a passé, sinon les bornes, du moins les ponts, et le Palais-Bourbon, pour conserver la supériorité du ton, est tenu d'élever le sien de toute une octave.

Nous venons de rappeler le nom d'Abd-el-Kader, en disant qu'il pourrait être oublié au lazaret de Toulon. Si l'émir doit être oublié en effet, c'est au fort Lamalgue qu'il éprouvera ce malheur. Une lettre que nous recevons de Toulon, en date du 8 janvier, nous fait un tableau touchant de son transfertement et de celui des personnes de sa suite. « Aujourd'hui samedi, par une pluie battante, dit notre correspondant,

l'ex-émir a quitté le lazaret vers trois heures du soir, et les embarcations de l'Etat l'ont déposé sur la plage du fort Saint-Louis, où une foule immense de curieux l'attendait. Après le débarquement de ses femmes et de ses bagages, l'émir et les siens sont montés dans des omnibus qu'on leur avait préparés et qui les ont conduits jusque dans la cour même du fort. Sur les cent personnes dont se composait la suite de l'émir, vingt-sept l'ont suivi au fort Lamalgue, les soixante-troize autres ont été transportées au fort Malbouquet sur la rive opposée de la rade. »

La douleur de cette séparation, la résignation pleine de dignité d'Abd-el-Kader sont peintes énergiquement dans la lettre de notre correspondant qui paraît traduire l'impression de la foule témoin de cette scène, en souhaitant que l'émir soit traité non comme un prisonnier, mais comme l'hôte de la France.

Océanie. — Par des avis de Valparaiso, en date du 28 octobre, on apprend que la frégate française *Virginie*, portant pavillon de contre-amiral, était toujours dans ce port, attendant pour appareiller le rétablissement de M. Hamelin. La

née 1846. — Une lettre du duc de Wellington sur la nécessité d'augmenter considérablement l'armée anglaise pour mettre le pays à l'abri d'une descente de la France, lettre publiée par la *Chronicle*, a causé aussi beaucoup d'émoi dans le public. Mais la presse anglaise affecte de ne pas attacher une grande importance à la lettre du duc de Wellington. L'argumentation des journaux se résume en ces deux points: si la vapeur a facilité les moyens d'attaque, elle l'a pas moins facilité les moyens de défense; c'est toujours de notre flotte qu'il faut nous occuper, l'Angleterre avec sa population n'ayant rien à craindre de 50 à 60 mille Français qui débarqueraient sur son territoire.

Néanmoins nos voisins paraissent s'inquiéter très-sérieusement de la possibilité que la vapeur nous donne de porter la guerre dans leur île. La preuve en est que tous les journaux, après avoir payé tribut à la superbe nationale, reconnaissent que les mesures proposées par le noble duc sont nécessaires. La *Chronicle* annonce même que le parlement va être saisi de la question, qui sera solennellement débattue.

L'armée anglaise se compose actuellement de 105 régiments de 1,000 hommes chacun. Vingt de ces régiments ont été portés à douze compagnies et divisés en deux bataillons; effectif de l'infanterie: 107,000 hommes. Le duc propose de former 100 bataillons de ligne et 25 de tirailleurs ou carabniers, chaque bataillon se composant de neuf compagnies de cent hommes; huit de ces compagnies feraient le service actif, une formerait dépôt. L'effectif de l'infanterie anglaise serait ainsi de 112,500 hommes. Les gardes formeraient huit bataillons de 900 hommes; la cavalerie serait légèrement augmentée, et l'artillerie portée à 120 compagnies de 100 h. chacune. La milice, reformée comme au temps de la grande guerre, comprendrait 450 à 500,000 hommes. Des fonc-

tions de police seraient le plus possible remplies par des hommes de bonne conduite ayant dix ans de service militaire.

— Les feuilles de Londres déclarent que ce serait au gouvernement français une infamie de ne pas ratifier les conditions accordées à Abd-el-Kader par le duc d'Annam, et en même temps elles expriment plus ou moins ouvertement l'espoir que l'émir faussera son serment et reviendra en temps opportun



Milan, le 3 janvier 1848. — Vue de la cathédrale.

corvette *l'Héroïne* venait de partir pour Taïti, et, le 18, la corvette *la Sarcelle* y avait mouillé arrivant de Papéiti. Tout était tranquille dans le protectorat.

ANGLETERRE. — Les journaux anglais se sont beaucoup occupés du revenu public, sur lequel des diminutions assez graves se sont manifestées quant aux produits de la douane, de l'accise et de l'impôt du revenu, par comparaison à l'an-

se remettre à la tête des Arabes. Le *Morning-Post*, après un éloge dithyrambique d'Abd-el-Kader, s'écrie : « Son étoile n'a pas lié, elle n'est qu'éclipse, et pour un moment. »

On nous donne la formule du serment que les juifs auraient prêtés à leur entrée dans le parlement. C'est un serment comme un autre. Les juifs restent encore soumis à quelques incapacités, mais seulement à celles que subissent les catholiques ; ainsi ils ne peuvent être ni juges, ni grands chanceliers, ni gardes des sceaux, ni lords-lieutenants d'Irlande ou gouverneurs d'Irlande ; ils ne peuvent non plus se présenter aux bénéfices ecclésiastiques.

— La corvette le *Plouer*, de la marine royale anglaise, qui doit aller à la recherche de sir John Franklin et de ses braves compagnons, égarés depuis trois ans au milieu des glaces du pôle nord, est partie de Sheerness le 1<sup>er</sup> janvier pour se rendre à sa destination.

**IRLANDE.** — Le 31 décembre au soir, une *Gazette* extraordinaire a été publiée contenant dix proclamations applicables aux comtés et aux baronies et après : tout le comté de Tipperary, tout le comté de Limerick, certaines baronies dans les comtés de Clare, de Cork, de Roscommon, de Waterford, du Roi, de Cavan, de Leitrim, de Longford. Ces proclamations exigent que toutes personnes n'étant pas juges de paix ou au service de terre ou de mer de la reine, au service des gardes-côtes, des finances, faisant partie de la police, de la force constabulaire ou ayant des permis de chasse, déposent leurs armes en certains endroits désignés dans chaque district, sous peine de réclusion de deux ans, avec travaux forcés. L'ordre donné par le lord-lieutenant devait avoir reçu son exécution avant le 8 janvier 1848.

— On lisait dans le *Standard* du 8 : « La condamnation du terrible brigand Ryon (surnommé Guck) par la commission spéciale de Limerick délivrera le pays d'un des hommes les plus redoutables et les plus dangereux. Il était le chef d'une bande qui a commis ciuq assassinats, sans compter une foule d'atrocités. On continue de recevoir toujours des nouvelles de violences exercées malgré la présence et la sévérité des magistrats. Dans la prison de Roscommon il y a quarante individus prévenus de meurtre. »

**ESPAGNE.** — Il a été voté à la caisse d'amortissement 2 millions et demi de réaux ; le ministre des finances, interpellé à ce sujet, a déclaré que l'insurrection de l'Alicante était entre les mains de l'autorité compétente. Le paiement du semestre ne souffrira pas de ce vote, le gouvernement ayant ordonné des dispositions pour combler le déficit.

— L'accusation formulée contre l'ancien ministre, ou, pour mieux dire, contre M. Salamanca, a été déposée le 50 décembre sur le bureau de la chambre des députés par la commission d'enquête ; elle roule sur les points principaux : affaire relative au chemin de fer d'Aragnuez ; négociations avec la maison Ardoiz ; conversion des traités (*libranza*) de la maison de la reine en titres 5 pour 100 ; affaires de la contrebande d'Alicante. Les signataires de ce projet d'acte d'accusation sont MM. Pidal, Seijas Lozano, Rios Rosas, Gonzalez Bravo, Gonzalez Romero et Gonzalez Moran. Cette accusation a été renvoyée aux bureaux. Ils en ont autorisé la lecture, qui a été donnée dans la séance du 4, à laquelle M. Salamanca s'était rendu. La commission d'enquête, après avoir donné un extrait de toutes les pièces qu'elle a eues sous les yeux, finit par conclure que, suivant elle, il y a lieu à requérir la responsabilité de l'ancien ministre, M. Salamanca. L'affaire sera portée devant le sénat, s'il plaît à la Chambre d'admettre les conclusions de la commission d'enquête. M. Salamanca a été entendu ; mais, au départ du dernier courrier, l'on croyait généralement que, nonobstant sa défense ou les lins de non-recevoir qu'il présenterait, le rapport de la commission d'enquête serait approuvé à une forte majorité.

**PORTUGAL.** — Dona Maria a ouvert les portes le 31 décembre, son discours a été insignifiant ; ce qui ne l'est pas, c'est la faveur dont elle entoure les Cabrais, dont l'éloignement était la principale cause de l'engagement imposé à la reine par l'Angleterre. Ces deux frères, Sylva et Costa, ne sont pas encore ministres, mais ils ont dirigé les élections et dirigent ouvertement la majorité, qui leur appartient. Or, dona Maria ayant en treize ans nommé et renvoyé quarante-deux ministères, on pense bien que le moment venu, elle ne se fera pas scrupule d'en composer un quarante-troisième au profit des Cabrais. L'Angleterre est donc complètement déçue dans son intervention, et, il faut le dire, elle a bien mérité cet échec. Le parti national était sur le point de triompher, lorsque, usant de procédés peu d'accord avec le droit des gens, la flotte britannique a arrêté les vaisseaux qui portaient des Antas et sa petite armée, sous prétexte de garantir la dynastie, qui n'était nullement menacée. Il y a dans une telle conduite une maladresse dont la politique anglaise est peu coutumière. Toutefois il ne faudrait pas imaginer que le Portugal fut soustrait à l'influence de la Grande-Bretagne. On déteste les Anglais à Lisbonne ; mais, par le traité de Méthuen non moins que par une longue intrusion dans les affaires intérieures de ce pays, ils ont forgé une chaîne qu'un mouvement de colère ou de haine ne saurait rompre.

**RUÉE DE PARMÉ.** — Le nouveau grand-duc, par une proclamation de prise de possession, datée de Modène le 26 décembre, a annoncé aux Parmesais que les lois et les institutions de son illustre prédécesseur Marie-Louise avaient fait loi bonheurs, il ne croyait devoir y apporter aucun changement. Le dieu devait rester encore quelques jours à Modène. — Le corps de l'archiduchesse doit être, aux termes de ses dernières volontés, transporté à Vienne et déposé dans les caveaux des capucins de cette capitale. Elle a légué tous les bijoux qu'elle avait reçus de Napoléon à l'empereur Ferdinand, et ses meubles, son argenterie, son linge, ses chevaux et ses palais d'Italie au duc de Luynes, son successeur.

**ÉTATS PONTIFICAUX.** — Le 50 décembre, un décret du pape sur la reorganisation du conseil des ministres a été publié à Rome et y a reçu l'assentiment général. Pour la première fois une division régulière est introduite dans les divers adminis-

trations. Ce décret établit neuf ministres indépendants les uns des autres, et ne relevant directement que du souverain pontife, quoique devant se réunir chaque semaine sous la présidence du secrétaire d'Etat. Les attributions de ce secrétaire d'Etat se trouveront ainsi déchargées de la police, des affaires intérieures, de la guerre, des finances, etc. Il ne devra plus s'occuper que des affaires étrangères. C'est une immense amélioration pour la régularité et l'activité du service.

Sur la question principale, qui préoccupait vivement le public, celle de l'admission des laïques dans l'administration active, le *motu proprio* s'exprime dans les meilleurs termes. Il annonce simplement en principe (art 3) que le secrétaire d'Etat sera toujours un cardinal, et son substitut un prélat, sans se prononcer sur les autres ministres. On sait à Rome que, par cette détermination, Pie IX, qui a déjà réalisé de si importantes réformes, a voulu se réserver la faculté d'appeler auprès de lui, et suivant les circonstances, les hommes les plus éminents, soit ecclésiastiques, soit laïques, qui se trouveraient dans ses Etats. Déjà sur les vingt-quatre autres ministres attachés au conseil des ministres, le *motu proprio* porte (article 80) qu'il y aura toujours deux laïques.

Par le nouveau *motu proprio*, la consulte est investie du droit de donner son avis sur toutes les matières d'Etat avant la délibération du conseil des ministres. C'était là un point sur lequel avait été répandue quelque inquiétude dans le public.

On annonce qu'une députation, en tête de laquelle se trouvait Ciciruachio, s'est présentée au Quirinal, et a remis au souverain pontife une pétition pour obtenir la liberté de la presse et l'éloignement des jésuites.

**ROYAUME LOMBARDO-VÉNITIEN.** — A Milan, après plusieurs journées fort agitées, il s'était formé, le 2 janvier, des attroupements considérables, et tous les individus qui ont été trouvés avec la cigare ou la pipe à la bouche sont devenus l'objet de violences plus ou moins graves.

La *Gazette officielle de Milan* du 3 résume ainsi ces événements :

« Dans l'étrange intention de faire tort au Trésor public, quelques malveillants, au moyen d'écrits répandus jusque parmi le peuple, prétendaient interdire à tout le monde de fumer, de priser et de jouer à la loterie, à commencer du nouvel an. On avait tout lieu de croire qu'une prétention aussi insensée se serait tenue pour ridicule et tomberait d'elle-même ; mais le dimanche 2 janvier, plusieurs turbulents se sont mis à insulter dans les rues les fumeurs, sans épargner même les militaires.

« L'autorité dut alors intervenir pour protéger l'ordre et le repos publics et empêcher de pareils excès ; elle y procéda en dispersant les perturbateurs et en faisant arrêter les plus audacieux.

« Le lendemain, 5, les mêmes insultes se sont renouvelées, particulièrement contre les militaires qui avaient le cigare à la bouche. Le peuple les poursuivait d'injures, de sifflets et même à coups de pierres. Réagissant contre ces outrages, les militaires mirent l'épée à la main et blessèrent des bourgeois, parmi lesquels fut malheureusement frappé à mort d'un coup de sabre à la tête le conseiller impérial et royal d'appel don Carlo Mangani, qui, par un fustige hasard, se trouvait mêlé et entraîné dans le rassemblement.

« Peu après, la prompte arrivée des officiers supérieurs et le concours zélé de l'autorité civile parvinrent à empêcher d'autres désordres et à rétablir dans la nuit la sécurité publique et privée.

« Le nombre des blessés transportés à l'hôpital général est de dix-neuf ; quatre ont été portés aux autres hôpitaux. »

**PÉMONTE.** — Le *Lombardo* a rapporté la nouvelle d'une grande manifestation qui verra l'éclaircir lieu à Gènes, et par suite de laquelle une foule de citoyens de cette ville ont adressé au roi Carlo-Alberto une pétition pour lui demander l'établissement d'une garde civique et l'expulsion des jésuites des Etats sardes.

**SUISSE.** — La diète a repris ses séances et va avoir à s'occuper de la question de la révision du pacte fédéral.

**HOLLANDE.** — On écrivait de La Haye, le 1<sup>er</sup> :

« Hier, le petit lac de Weiher, près notre capitale, offrait un singulier spectacle. A midi, cent vingt grenadiers et chasseurs à pied, commandés par un lieutenant et précédés d'un trompette, descendirent sur le Weiher, qui en ce moment est entièrement glacé. Arrivés là, ils firent halte et mirent leurs fusils en laisse, puis ils attachèrent à leurs ceintures des patins dont ils avaient été munis ; ils reprirent leurs fusils, et, sous les ordres de leur chef, ils firent l'exercice à feu et exécutèrent toutes sortes d'évolutions avec une précision et une promptitude admirables. Une foule immense, qui stationnait sur les bords du lac, contemplant ce spectacle insolite, car c'est la première fois qu'on ait fait manœuvrer chez nous des troupes sur la glace avec des patins. »

**DIÉTÉ GERMANIQUE.** — Le 7, à Francfort, la diète a repris ses travaux.

**PRUSSE.** — On écrivait de Berlin, le 5 janvier : « Le procureur du roi, qui avait interjeté appel de tous les jugements portés dans l'affaire des Polonais, vient de renoncer à l'appel pour une grande partie ; il ne l'a maintenu qu'à l'égard de deux des accusés qui ont eux-mêmes interjeté appel et à l'égard de onze autres accusés. Parmi ces derniers se trouvent MM. de Dombrowski, Mackiewicz et de Bielowkorski. L'appel à l'égard du premier est fondé sans aucun doute sur ce qu'une peine trop douce lui a été appliquée, et, à l'égard des deux autres, sur ce qu'ils ont été acquittés. A l'égard des autres accusés, qui sont au nombre de cent, le procureur du roi demande qu'ils soient condamnés plus sévèrement. C'est au mois de février que commenceront les débats en seconde instance. Les avocats se proposent de discuter une question préjudicielle concernant les attributions des juges d'appel.

« La sœur de Mieroslawski est partie sans avoir vu son frère. L'autorité avait consenti à une entente, en accordant toutes les facilités compatibles avec la loi ; mais Mieroslawski s'y est refusé, de peur de se laisser attendrir. »

**RUSSIE.** — D'après l'almanach publié pour l'année 1848 par l'Académie de Saint-Petersbourg, la Russie d'Europe comprend une superficie de 90,417 milles carrés avec une population de 54,090,000 individus ; le royaume de Pologne, une étendue de 2,320 milles carrés avec 4,850,000 habitants, et le grand-duché de Finlande, 6,844 milles carrés avec 1,347,702 habitants. D'après le dernier recensement, Saint-Petersbourg comptait 445,000 habitants. En 1846, on avait extrait des mines de l'empire 1,677 pouds d'or, 1 poud de platine, 1,190 pouds d'argent.

La dette publique est évaluée à 515,084,200 roubles d'argent, répartie de la manière suivante : dette étrangère déterminée, 66,856,000 florins de Hollande ; dette indéterminée, 224,489,900 florins de Hollande, dette intérieure, 32,497,700 roubles d'argent. Il circule des billets de crédit pour une somme de 226,107,380 roubles d'argent, et des assignats de l'empire pour 117,132,200 roubles d'argent.

**TURQUIE ET GRÈCE.** — Le différend turco-grec est définitivement terminé. Le cabinet grec a remis à M. Persiani une lettre pour le ministre des affaires étrangères de la Porte. Cette lettre, conçue d'ailleurs en termes très-froids, satisfait aux dernières exigences de la Porte, en autorisant Ali-Effendi à transmettre à M. Mussurus l'expression des regrets du cabinet d'Athènes relativement à l'incident du bal de la cour. M. Neolondori, secrétaire de la mission de Russie à Athènes, est arrivé à Constantinople dimanche dernier sur le paquebot de Trieste, et il a remis cette lettre à M. de Tioff, pour qu'il la communique au divan. Aussitôt après l'arrivée à Constantinople de la lettre de M. Glarakis, des communications très-actives ont eu lieu entre la Porte et les représentants étrangers, et surtout avec le ministre de Russie. Un grand conseil a eu lieu, et tout le monde pensait que le retrait des mesures coercitives allait avoir lieu immédiatement, et qu'il serait suivi du renvoi à Athènes de M. Mussurus.

**NAUFRAGE D'UNE FRÉGATE ANGLAISE.** — On a reçu à l'Amirauté la nouvelle de la perte entière de la frégate anglaise *l'Atenger*, vapeur de première classe de la force de six cents cinquante chevaux. *L'Atenger* se rendait de Gibraltar à Malte. Le 20 décembre, il a touché sur les roches Sorelli à treize milles sud-ouest de l'île d'Eleoha. Le steamer qui a apporté la nouvelle se rendait de Malte à Gibraltar, quand il a rencontré un bateau à vapeur français venant de la baie de Tunis. Le capitaine l'a informé de ce malheur, et il a offert de se rendre avec lui sur le lieu du sinistre. Lorsque les deux bateaux à vapeur sont arrivés aux rochers Sorelli, le 26, ils ont trouvé l'équipage couvert de débris. On n'a pas retrouvé vestiges des chaloupes ni de l'équipage. L'équipage de *l'Atenger*, composé de deux cent soixante-dix personnes, a péri entièrement, à l'exception d'un officier et de trois hommes de l'équipage, qui ont gagné la côte d'Afrique sur une chaloupe. Parmi les officiers qui ont péri se trouvaient le capitaine G. E. Napier ; fils de l'amiral de ce nom, et M. Frédéric Marryat, fils du romancier.

**NECROLOGIE.** — M. Baignoux, ancien représentant du département d'Indre-et-Loire, ancien maire de Tours et ancien juge, vient de terminer, à quatre-vingt-seize ans, la carrière la plus honorable et la mieux remplie. — M. le comte Gaetan Murat, neveu de l'ancien roi de Naples, ancien député du Lot, est mort à l'âge de quarante-huit ans. — On annonce également la mort de M. de Varenne de Feuille, ancien député de l'Ain, — de M. Pouzard-Dulimbart, maréchal-de-camp, ancien député de la Charente, — et de M. Joseph Roques, membre correspondant de l'Institut, section de peinture. Il avait été le premier professeur de M. Ingres.

La chambre des pairs vient de perdre M. le marquis d'Aragnon, mort à quatre-vingt-six ans ; — l'armée, M. le comte Chalot, lieutenant général, ancien aide de camp de l'empereur.

Les sciences ont perdu M. Polonceau, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, un des ingénieurs qui furent envoyés au Simplon et au mont Genève pour ouvrir, à travers ces montagnes, les passages de France en Italie. C'est lui qui fut chargé par l'empereur de creuser la superbe grotte des Echelles sur la route de Lyon à Chambéry ; c'est lui qui reçut la mission difficile de porter au sommet du Saint-Gothard le marbre funéraire élevé à la mémoire de Desaix. Enfin il était l'auteur du pont du Carrousel, une des plus brillantes applications de la fonte aux travaux publics. Il est mort dans sa soixante-dixième année.

A Bonn est mort le prince héritier de Hesse-Hanlbourg. — En Amérique, l'une des plus belles et des plus anciennes illustrations de la magistrature des Etats-Unis, le chancelier Kent, s'est éteint le mois dernier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les diverses cours de New-York ont suspendu leurs séances en témoignage de respect pour la mémoire du doyen qu'elles venaient de perdre.

## Esquisse d'une histoire de la mode depuis un siècle.

RÈGNE DE LOUIS XVI.

Troisième article.

Le vicier de de Lauragais prétendait que l'importation du premier frae anglais avait porté un coup mortel à la noblesse française. Ce propos plaisant à quelque chose de vrai dans sa frivolité. Les signes extérieurs ont leur importance ; leur disparition annonce souvent celle des choses. Les marquis, par curiosité de nouveauté étrangère, commençaient alors la transformation du costume, qui devait s'achever au profit du tiers état, et leurs habits de brocart ne servent plus aujourd'hui qu'à garnir le vestiaire des théâtres. La génération présente les a tellement oubliés, qu'elle ne les emploie même plus comme objets de divertissement pour les bals

masqués; on en voyait encore trainer un il y a peu de temps, sur les épaules d'un chanteur des rues de Paris : ce dernier des habits fanés à lui-même disparu.

Qu'était-ce donc que ce *frac* qui avait des conséquences si fâcheuses? Venait-il donc inventeur de fond en comble l'économie de la toilette? nullement. Le *frac* était une espèce d'habit très-désaxé, sans ouverture de poche en dessus et sans patte qui couvrirent l'ouverture de la poche se faisait en dedans à la doublure. La coupe ne différait de celle de l'habit que par un peu moins d'ampleur dans la totalité; seulement on y ajoutait d'ordinaire un grand collet. — L'habit français complet, se composant du justaucorps, de la veste et de la culotte, resta longtemps le même. La mode s'exerça sur les accessoires, comme les plis, les boutons, les parements ouverts, fermés, en *bottes*, en *anodins*, amples ou courts. Les anciens habits carrés avaient, dans le principe, des boutonnières depuis le haut jusqu'en bas des deux côtés, puis jusqu'à la hauteur de la poche seulement; définitivement on les supprima tout à fait, et on laissa figurer au côté droit des boutons qui ne servaient à rien. Pour remplacer les boutonnières, on s'avisa de coudre aux bords de l'habit de petites agrafes avec leurs portes de l'autre côté. Alors l'habit tréflé se brida sur le ventre d'une façon ridicule. Les agrafes furent supprimées à leur tour, et l'habit ne se ferma plus. Au lieu de le laisser tomber droit, on le dégagea de manière à découvrir entièrement la cuisse. Sous cette nouvelle forme il constitua l'habit à la française proprement dit, devenu exclusivement l'habit de cour. On l'ornait des deux côtés avec des ganses pour figurer les boutonnières, et avec des olives, des brandebourgs en guise de boutons. — La veste tenait lieu de notre gilet actuel, mais elle en différait beaucoup; c'était une sorte de habit court avec manches, basques de devant et basques de derrière. On commençait à porter le *gilet* en guise de veste dans le négligé. — On comprenait aussi, dans la garde-robe des hommes, le *veston*, petite veste à basques très-courtes et arrondies; le *volant*, toujours fait sans doublure, léger et un peu long, se mettant quelquefois par-dessus l'habit; plusieurs espèces de redingotes, telles que la *royauleure*, la *houppelande*, etc. On employait pour les vêtements d'homme une grande variété d'étoffes : le drap, le camelot, la calmande, le boucraan, des étoffes de velours, de soie, de taffetas, le satin, le droguet, les mexicaines... le colons à fleurs ou chamarré, etc.

Nous ne pouvons évidemment qu'effleurer notre sujet, en indiquant pour chaque époque le caractère général des modes régnantes et en décrivant quelques costumes d'une manière détaillée pour préciser le tableau. Nous signalerons un passage quelques transformations, quelques revirements de modes; mais ce serait chose fastidieuse que de les suivre à travers leurs modifications continuelles. Autant vouloir compter les feuilles des arbres d'une forêt. Nous allons particulièrement ici porter toute l'attention sur les modes des années qui précèdent la révolution.

L'habit noir, qui est aujourd'hui le nec plus ultra de notre grande tenue, était alors le partage des procureurs, des auteurs, des petits rentiers, de tous ceux en général qui se dispensaient de suivre les modes. Il était l'indice de peu d'aisance, mais il était en même temps l'habit de deuil. Aussi la vanité trouvait-elle son compte aux denils de cour. C'était pour le simple citadin l'occasion de se voir mis à peu près comme les gens de condition élevée. Cependant, au milieu de ce nivellement passager, la mode exerçait encore ses exigences; et le bon bourgeois qui, avec habit, veste et culotte noirs, aurait porté des bas blancs, n'eût pas été du bel air à une certaine époque. « Nous savons, de science certaine, écrivait Mercier, que cette mode à dépli à la cour, et nous l'aimons à l'univers, afin que l'univers se corrige. La réprobation a été jusqu'à appeler cette mode la *mode hulaïse*, et l'on a bientôt remarqué que les garçons tailleurs dans la comédie du *Bourgeois gentilhomme* étaient habillés ainsi. Cette mode est donc proscrite, et je ne conseille à personne de venir affronter les regards de la cour, ni même ceux de la ville dans un pareil accoutrement. Ordonne on porte l'habit noir, il faut être noir des pieds à la tête. » Tel fut le costume des députés l'année où il fut adopté à l'Assemblée nationale. Déjà au mois de janvier 1787, les jeunes gens vont au bal en habit de drap noir et en bas de soie noirs, ayant au colchat épée à garde d'acier travaillé, avec fourreau de galuchat blanc; chose, comme tout le monde sait, absolument indispensable quand il s'agit de lire des ronds de jambe et des entrechats!

La plus grande variété régnait dans les couleurs des habits. Les couleurs les plus criardes, les plus contrastantes circulaient par la ville. On ne saurait se faire idée aujourd'hui de ce que le goût de l'époque tolérait en fait de nuances ridiculement accouplées, de teintes bizarres désignées par des noms plus bizarres encore. C'est un habit *écarlate* à collet de velours noir et à boutons de nacre avec une culotte de drap couleur de *soufre* et des bas blancs rayés de bleu (1783). Ce sont des habits couleur de *saie des cheminées* de Londres qui régnent à la fois à Londres et à Paris en 1780, ou bien couleur *sang de bœuf*, que les jeunes gens cherchent à mettre à la mode en 1788, et qui sont adoptés pendant l'hiver de l'année suivante. Ce sont des culottes pendant *queue de serin* en soie pendant deux ou trois ans. En fait de modes grotesques, nous devons aussi signaler les gilets à sujets, tirés des fables de La Fontaine, des scènes du *Mariage de Figaro*, de *Richard Cœur-de-lion*... M. de la Reynière, renchérissant sur les autres en fait de folie, commanda à Lyon tout le répertoire de la Comédie-Française en dessous de gilets. *Risum tenentis, amici*. Ne nous oublions-nous pas nager avec des foulards imprimés aux *Ardennes* de Fontainebleau et ne nous monchions-nous pas au beau milieu des départements de la France?

Les habits de velours à fleurs colorées, autrefois en grande faveur, ont cessé d'être de mise. On est en grande parure (1785) avec une culotte grecque carrée à trois boucles, un

grand col de mousseline, des manchettes de point, un habit de satin *prive de monsieur* clair, à broderie en soie rose et verte, veste de satin blanc, broderie pareille, culotte de satin pareille à l'habit, bas de soie blancs, boucles de soutiers carrés, talons rouges, épée au côté, à poignée d'acier garnie d'un neud de ruban, et chapeau à plumet blanc sous le bras. — On ne pouvait jadis, et c'était un usage très-rigoureux, aller à un dîner prié qu'en habit de parure, si petit que put être le comité; vers 1787, on peut y aller en déshabillé. Ce n'est guère que pour le souper prié qu'on se met en grande parure, parce qu'en ce cas on ne peut pas laire une seconde toilette, comme cela est loisible après un dîner. — Pour monter à cheval, un des costumes les mieux portés (1786), c'est une culotte et un gilet bien blancs avec des bottes anglaises d'un noir très-luisant jusqu'au mollet et ayant le cuir dans sa couleur naturelle renversé depuis le genou jusqu'au bas du mollet; un habit vert dragon tout uni avec une doublure en ras de castor ou en serge écarlate et un chapeau à trois cornes retapé à la suisse, ce qui domine un air bien plus fier que tous les chapeaux ronds. Quand on se décide l'été à quitter le drap, on porte des habits en *serpentine*, tissu léger en poil et coton à rates en lainage fin, en *gramme*, tissu assez ferme de soie et bourre de soie; à rates ou chiné, en taffetas chiné, en étoffes de soie manœuvées à mille points. — On ne tresse plus les crinières des chevaux avec un ruban rouge ou bleu; on ne leur coupe plus la queue ni les oreilles comme on faisait auparavant; on les laisse à tout crin. Quand il s'agit d'un si bel animal que le cheval, qu'a-t-on de mieux à faire que de laisser intacte sa beauté native? En supprimer ou y ajouter quelque chose, c'est la gêner. Passe pour l'homme, débile créature qui a besoin de s'envelopper comme une momie depuis la tête jusqu'aux pieds et à l'extrémité des mains, en cherchant à se débarrasser par mille inventions plus folles les unes que les autres. — Un jour cependant, amoureux de ses formes, a-t-il l'audace d'en faire parade, il trouve encore le moyen, à la force de l'outrage, de faire sentir la vérité elle-même. A la place d'un vêtement il se fait une gaine. Ainsi, vers le temps dont nous nous occupons, il fit de bon ton de porter des culottes *gantées* juste et tendues comme un ressort. « Adam, avec sa feuille de figuier, était plus décentement vêtu que ses derniers étourdis d'enfants se promenant au Palais-Royal en culottes étroites queue de serin.

Les étoffes rayées pour hommes et pour femmes font fuir pendant la belle saison de l'année 1787. Citons comme un des costumes élégants de l'époque (n° 8) : un habit d'été de taffetas à rates roses et queue de serin, doublé de même (cela constituait des habits sans envers), bordé d'un passepoil violet avec collet de taffetas noir et boutons émaillés bleus de ciel ayant un diamant enchâssé au milieu; une culotte de *serandine* queue de serin (ou y tient!) et des bas blancs. Le chapeau est à l'Androssman; la frisure est à cinq boucles de chaque côté, deux en dessus et trois en dessous; grecque longue, faite en deux anses, et par derrière cheveux attachés en *naute à la Damoye*. — L'hiver on portait par dessus l'habit deux redingotes en forme de pelisses tombant jusqu'aux talons, en camelot, en taffetas gris, ardoise, puce, ouaté et piqué, etc. Le jeune homme représenté ici (n° 9) porte, par dessus un habit de drap écarlate à passepoil bleu et à larges boutons de nacre un long habit *redingote* de drap couleur citron à moyennes rates vertes avec liséré noir et larges boutons de jais. Il a un gilet de satin bordé d'étoffe de soie, une culotte de casimir bien plié brode de soie blanche avec jarretières et au pont levis, et des bas de soie à rates blanches et coquelicot en long. Son jabot et ses manchettes sont de point d'Argentan; il a des gants de peau blanche et noir, orné au milieu d'un gros neud à long poignet et d'un bouton d'argent; il ne portait à l'Androssman que avec une cocarde noire. La taille longue des habits descendait beaucoup plus bas que la ceinture, et leurs basques bien courtes, prenant du milieu de la cuisse et se prolongeant à peine jusqu'à la jarretière, leur donnaient la forme la plus disgracieuse. (Nous avons revu il n'y a pas bien longtemps cette mode déplaisante.) On finit par reconnaître que pour qu'un habit eût de la grâce, il fallait qu'il divisât la taille en deux parties égales. Telle était leur coupe en 1786, et un arbitre de la mode, enchané de leur élégance, écrivait alors : « Il y a tout lieu de croire que tant que le bon goût ne dégénérera pas, la mode actuelle subsistera seule. » Le bon goût a dégénéré et s'est régenéré depuis cette fois pour se détériorer encore. La taille naturelle de l'homme est toujours, à quelques rares exceptions près, marquée à la même place, mais ce n'est pas le compte des tailleurs et des couturières de l'y laisser; ils l'élevèrent et l'abaissèrent au gré de leurs caprices. Les seules prévisions à établir à cet égard, c'est que qui a été abaissé sera élevé, et ce qui a été élevé sera abaissé; c'est comme dans l'évangélique. Du reste, l'amplitude des oscillations est de certaines limites : le bas des reins d'une part et le milieu des omoplates de l'autre sont comme les deux lignes tropicales de cette espèce d'équateur.

Nous venons de passer successivement en revue l'habit noir de la petite propriété, l'habit de grande parure, l'habit pour monter à cheval, des costumes de fantaisie d'été et d'hiver; il nous resterait à parler de l'habillement négligé du matin. Mais ici la fantaisie devient insaisissable dans son extrême variété. Les élégants appelaient cela se *mettre en chemise*. On concevait qu'entre le marquis se rendant en chemise le matin au *pink Dunckerque* à la descente du Pont-Neuf pour faire émettre chez le sieur Grancheur de quelque bagatelle, et le jeune marquis, toujours en chemise, se rendant un autre matin à un rendez-vous galant, il pût y avoir la différence qui existe entre la chemise et le papillon. Ce genre d'habillement était quelque chose comme cet incognito transparent sous lequel voyagent parfois les princes. L'homme de cour qui le portait pouvait circuler plus librement par la ville;

mais il n'en était pas toujours pour cela plus à son aise dans ses vêtements, car les culottes si traitement moulées sur la cuisse, dont nous avons parlé, ont fait quelque temps partie du costume négligé; s'empresser de la sorte, ce n'était plus se mettre en chemise, c'était tourner à la chrysalide.

Il semble qu'au milieu de tous ces costumes diaprés des couleurs les plus vives de l'arc-en-ciel, à cet âge de la soie, des paillettes, des dentelles, de la poudre, des mouches et des papiers, l'extravagance de la mode, devenue la loi générale, dut être complètement satisfaite. Quelques individus trouvaient encore cependant le moyen de se distinguer par leur bizarrerie. Parmi plusieurs exemples, nous en citerons un seul. Le dimanche 40 août 1781; un jeune homme se présenta au jardin des Tuileries, redevenu à la mode depuis la destruction du Palais-Royal, avec habit, veste, culotte, bas, soutiers et bourse couleur merde d'oeie. Il fut bien entouré, et les Suisses le prièrent de sortir.

Une chose plus vaine encore que les coupes et les couleurs des habits, c'est la dimension et la forme des boutons d'habit et des boucles de soutiers. En Angleterre, à la même époque, il y a dans l'intérieur des fabriques de boutons métalliques une amende contre ceux qui portent des boutons de la même étoffe que l'habit. En France on a une liberté complète à cet égard, et on en use. On en porte de ronds, d'oclogones; on possède même la bizarrerie jusqu'à en porter de carrés. En 1786, la mode est de les porter grands comme des fleurs de six livres, et à sujets, représentant des insectes, des déus, des sites champêtres, des camées, les bustes des douze césars. Quelques jeunes gens, prenant une sorte de livrée amoureuse, portent le chiffre de leurs maîtresses en filigrane d'or; d'autres, plus indiscrets encore, insèrent sur leur poitrine le nom de la dame de leurs pensées, au moyen d'une lettre écrite sur chaque bouton. Le sieur Darnaudet, marchand boutonniier du roi au Palais-Royal, a la vogue en 1788 pour ses boutons représentant les monuments de Paris, ou bien des figures de femmes empruntées aux journaux de modes et *suprêmement peintes sur papier de Hollande*.

Les cravates, ce malencontreux ajustement qui, par la pression qu'il exerce sur les vaisseaux, prédispose si bien à l'apoplexie, et qui provenant, dit-on, des Croates, fut importé en France en 1656, étaient généralement de mousseline et réduites à un petit col étroit et serré. Les bourgeois et les artisans avaient à leur chemise un jolot de mousseline plissée. Les gens riches et les gens de cour le portaient de dentelle, ainsi que les manchettes qui s'avancèrent souvent jusqu'à l'extrémité des doigts. Le luxe de ces dentelles était des plus dispendieux. Les gens qui se piquaient de se bien mettre avaient pour chaque saison une dentelle particulière. « Comment donc, disait un homme de cour à quelqu'un en regardant ses manchettes, vous voilà en point au mois de mai! — C'est que je suis ennuimé, » répondit l'autre.

Les bagues, les bijoux, les tabatières d'or étaient aussi pour les gens riches des moyens de se distinguer. L'année 1780 vit naître la mode de porter deux montres, qui réna assez longtemps, et fut plus tard suivie par les femmes. Le maréchal de Richelieu, ce vétéran des grâces, qui se mariait alors pour la troisième fois, fut un des premiers à adopter cette nouveauté. Un jour, une personne lui faisait visite, jette ses deux montres par terre et se confond en excuses de ne les avoir pas. « Considélez-vous, lui dit le maréchal, je ne les ai jamais eues aller si bien ensemble. »

Des gens qui avaient deux montres à leurs goussets pour perdre le temps, et au côté une épée destinée à rester toujours dans le fourreau, ne se faisaient pas scrupule non plus de porter sous le bras un chapeau destiné à n'être jamais mis sur la tête. Pour ne pas déranger la fragile symétrie de leur frisure, en guise de chapeau, les élégants avaient un *claque*, et, dans l'impossibilité de s'en servir comme d'un couvre-chef, ils s'en servaient pendant l'été comme d'un parasol. — L'usage du chapeau triangulaire se maintint jusqu'en 1785. Alors paraissent successivement le *chapeau hollandais* à larges ailes repliées sur un seul côté; le *chapeau anglo-américain* à forme haute et cylindrique, à ailes relevées par derrière et abaissées par devant; *à la Jockey*, à ailes relevées tout autour et ayant la coiffe en forme de calotte. On le garnit volontiers de deux larges rubans noirs qui viennent passer dans une longue boucle et former une rosette. Un chapeau à la mode en 1786, c'est le *chapeau à l'Androssman* (numéros 9 et 10), relevé de deux côtés; l'un derrière la tête à plat le long de la calotte, l'autre par devant un peu abaissé et cornu au milieu de manière à le diviser en deux parties; dans celle de gauche de la queue de ruban de soie formant un V, était plié en guise de cocarde. Citons encore le *chapeau à la Tarare* (n° 10), à l'Androssman, et celui en *pair de sucre* qu'on ne chercha surtout en 1789 pour l'ornement de trois rubans tricolores. Déjà, depuis quelques années, l'usage du chapeau rond tendait à devenir général. Le nivellement social commençait à se dessiner dans le costume avant de s'inscrire dans la constitution politique. On s'avisa aussi d'une idée lumineuse et simple, comme le sont toujours les traits de génie. On reconnut que les chapeaux étaient faits pour être portés sur la tête et non sous le bras. Le chapeau devint une vérité; le *tricolore* seul continua à jouir du privilège de son inutilité les jours de grandes visites.

Au moment d'en finir avec le costume des hommes à la fin de l'époque monarchique du dix-huitième siècle et avant d'aborder les bizarres inventions de la couturière et de la marchande de modes, nous croyons devoir nous arrêter un instant dans une région intermédiaire auprès de ces heureux coiffeurs qui occupent une place si importante dans le monde littéraire de la toilette, et dont la phalange, nombreuse, portant son habil et son peigne d'un bout l'autre, voltigeait du temps un chignon, servira à nous guider vers ces honneurs où elle se plait, à l'époque qui nous occupe, à gaspiller tant de chiffons.

PERAULTIERS ET COIFFEURS.

Les cheveux et la barbe, objets si caractéristiques dans le

ostume des peuples, sont les seules choses qui appellent naturellement la parrure. La nature n'a rien fixé à cet égard d'une manière positive; elle semble avoir voulu en réserver la disposition à notre volonté. Ainsi l'arrangement des cheveux est-il une des grandes occupations de la coquette féminine. On sait à quel point cet art fut poussé chez les anciens. L'empire de la mode entraîna les femmes romaines jusqu'à sacrifier leurs belles chevelures noires pour se parer de perruques de cheveux roux venus du fond de la Germanie et payés au poids de l'or. La femme de Marc-Aurèle, dit-on, parut en dix-neuf ans avec trois cents coiffures différentes; il n'y a rien là qui puisse étonner les femmes de nos jours. Parmi nous, la coiffure n'est devenue un art compliqué que sous Louis XIV, époque solennelle des grandes perruques;

bien cette dépendance du coiffeur devait être fâcheuse pour les gens occupés! et tous, fabellion, commis, marchands, courtisans de boutique, marmitons, payaient ce tribut assujettissant. Avant de commencer sa journée, la première visite à faire ou à recevoir était pour le Parisien celle du perruquier. Quand il avait passé par le peigne et la pommade, il fourrait gravement sa langue dans l'ouverture d'un *cornet* qu'il tenait à la main, et pendant qu'il était dans cette posture

une insulte bouffonne et populaire. — Le toupet fut accommodé carrément ou en *dos d'âne* et en *vergettes*; vers 1763, fut introduite la mode de le porter à la *grecque*, c'est-à-dire les cheveux du toupet très-longs et très-renversés en avant. Sur les côtés virent s'élever des boucles en *marron* dont le nombre et l'arrangement variaient beaucoup, et derrière la tête, les cheveux divisés en *fer à cheval* (n° 8), au lieu de tomber flottants sur les épaules, furent attachés pour former soit une *queue*, soit des *tresses* (réservés pendant un certain



Histoire de la Mode. — N° 3. Désahabillé appelé pierrot (1785).



Histoire de la Mode. — N° 1. Promenade du matin (1772).



Histoire de la Mode. — N° 4. Chapeau bonnette, grande parure (1786).

elle s'est perfectionnée sous Louis XV, et a poussé ses perfectionnements à l'époque de l'extravagance sous Louis XVI.

Les perruquiers devinrent des personnages de plus en plus importants. Leur corporation fut constituée sous Louis XIV. En 1761, on comptait huit cent cinquante charges héréditaires de *barbiers-perruquiers-baigneurs-tuilevistes*. Le perruquier marchait de pair avec le chirurgien. Tous deux avaient le droit de faire la barbe, mais le chirurgien n'avait pas le droit d'accommoder la perruque. De là la nécessité de les distinguer : le chirurgien avait pour enseigne des bassins de cuivre jaune et ne pouvait peindre sa boutique qu'en noir ou en rouge; tandis que le perruquier, prenant pour enseigne des bassins d'étain, pouvait peindre la sienne en toutes couleurs. — A partir du règne de Louis XIV, les perruques, si amples et d'un prix si élevé, diminuèrent insensiblement de volume. La partie pendante sur le dos fut divisée en deux portions, qu'on nouait en été, qu'on dénouait en hiver, et qui amenaient l'usage de porter deux queues ou *cadettes*, entourees chacune d'un ruban. Le comte d'Estaing, le duc de Cossé-Brissac et le maréchal de Richelieu furent les derniers chez qui les cadettes aient été remarquées. La perruque à la *brigadière*, terminée par deux grosses boucles de cuir en tire-bouchon nouées ensemble avec un ruban noir fut la coiffure des cavaliers. Les gens du barreau attachés aux vieux usages conservèrent longtemps de vastes perruques chargées de *boudins*; ils eurent des perruques *carrées*, à la *Sartine*, à *trois marteaux*... Les jeunes conseillers quittèrent un jour toutes ces perruques surannées pour leur chevelure naturelle. Leurs cheveux longs et pendants par derrière donnèrent lieu à la coiffure dite à la *conseillère*, adoptée par les femmes. Bourgeois et artisans portaient également perruque, et celle dite à *trois marteaux* était caractéristique de l'époque. A la fin, les cheveux vivants finirent par l'emporter sur les cheveux morts. Mais pour être débarrassé de la chevelure artificielle, on n'en garda pas moins le goût effréné de la frisure. Chacun dut journellement faire relever l'édifice de sa coiffure, son dont l'immobilité de la perruque dispensait auparavant. Que de temps perdu! Passe pour les riches usifs, les élégants à la suite de la cour. Le temps que leurs valets de chambre mettaient à dresser leur coiffure à *oiseaux royaux* et à la couvrir de poudre ambrée, de *poudre à la maréchale*, pouvait être impunément prélevé sur leur journée. Mais com-

ridicule, le perruquier, prenant le *soufflet à poudre* ou plutôt la *houpe* dans la *boîte à poudre*, le *gerait*, en la secouant avec

temps pour les militaires), ou retroussés avec un nœud en *cotogan* pour la chenille; ou enfin enfermés dans une *bourse*. Celle-ci, d'abord admise pour le négligé, devint bientôt un ajustement de cérémonie. Dans le principe, ce n'était qu'un petit sac imaginé pour le voyage ou le temps de pluie. Vers 1773, la grandeur en fut extrêmement réduite, et on lui donna une forme ronde à peu près semblable à celle des *bigotières*, dans lesquelles nos ancêtres conservaient pendant la nuit leur barbe préparée avec des cires colorées. Ces extraits de bourses prirent le nom de *croquaud*. Mais quelque agréables que fussent le *croquaud* ou le *sac à charbon*, ils devaient finir comme tout finit en ce monde. Ils furent remplacés par le *cotogan* et la *queue* simple, qui, à leur tour, ont disparu comme eux. L'accommodage des cheveux exigeait une certaine habileté de main. Le *crêpe ou toupet*, si longtemps à la mode, surtout pour les femmes, consistait à faire des cheveux une sorte de mousse et à repousser avec le peigne les extrémités de la frisure. Outre ses perruques montées sur fillet à jour, le perruquier fournissait aussi aux dames des *tempes* et des *bichons frisés*.

Mais pourquoi nous arrêter plus longtemps dans ces régions inférieures des artisans de la papillote, quand les virtuoses de la perruque, que dis-je, quand les princes de l'art de la coiffure appellent notre attention? Arrêtons! perruquiers et perruques; dénominateurs décrépités dont notre âge a fait une double injure, voici venir les *coiffeurs*, titre que le temps ni l'envie n'ont pu parvenir encore à avilir. Les perruquiers, jaloux de leur concurrence redoutable, leur intentèrent en 1769 un procès qu'ils perdirent; ils ne se sont pas relevés du coup, tandis que la fortune de leurs glorieux rivaux n'a fait que grandir de plus en plus. Le titre de coiffeurs ne suffit bientôt plus à ces liers artistes; ils se qualifient d'*académiciens de la coiffure* et de *la mode*. Mais à leur tour les académiciens, les vrais académiciens, chargés de peigner la langue et d'épiler le vocabulaire, ne valurent pas de ces collègues de nouvelle espèce, et défensé fut faite aux premiers d'inscrire sur leur porte, comme ils le faisaient, en gros caractères: *Académie de coiffure*. La faveur, toujours croissante des dames les consulta de ce petit écheç. Disons-le, le coiffeur à la mode était ordinairement jeune, agréable, bien tourné. Heureux privilégié, admis aux mystères de la toilette; tous les jours rôdant autour de la même femme comme



Histoire de la Mode. — N° 2. La partie de wist (1775).

un geste dont la tradition s'est conservée. Aujourd'hui qu'il n'y a plus ni poudre, ni houppe, le geste est resté comme

le serpent autour d'Eve; attendant l'occasion, caressant sa chevelure d'une main légère, papillonnant çà et là, et aussi

le célèbre Viotti. Léonard, dont le véritable nom était Autier, fut mis par la reine dans le secret du voyage de Varennes, en 1791. Il quitta secrètement Paris un peu avant le roi, chargé d'une partie de sa garde-robe, et le précéda de peu de temps à Varennes. Il paraîtrait qu'on ne l'avait mis que d'une manière incomplète dans la confiance de la fuite; ce qui devint funeste à la famille royale, car ce fut, dit-on, sur l'avis donné par lui, que la voiture royale avait été retardée, que l'officier chargé d'attendre le roi avec un relais fit rentrer ses chevaux au moment même où celui-ci arrivait à Varennes. Si ce fait est exact, n'est-ce pas là une de ces dérisions si fréquentes dans les choses humaines, que cette perte du dernier roi d'une vieille monarchie opérée à l'occasion

comme elle lui fournissait des maîtres de danse et des cuisiniers. C'était par ces personnages que l'Europe apprenait à



Histoire de la Mode. — N° 7. Grand bonnet du matin (1786).

longtemps qu'il lui plaisait, autour d'une tête charmante, ayant le droit de la regarder avec amour à mesure qu'il contribuait à l'embellir, il dut trouver le secret de plaire s'il était aimable, et il l'était quelquefois, et d'ailleurs toujours, ce qui ne nuit pas. Mon Dieu! n'accusons pas la chronique scandaleuse du temps. Songeons à la légèreté des mœurs; considérons l'abandon de la toilette matinale, l'atmosphère moite et parfumée, les tentations de la solitude, et ne nous étonnons pas que l'heure du coiffeur ait été plus d'une fois l'heure du berger. — Parmi ces enchanteurs du dix-huitième



Histoire de la Mode. — N° 5. Caricature de 1778.

d'un coiffeur! Léonard suivit les princes dans leur exil, et alla exercer sur les têtes des femmes russes la délicatesse de son peigne aristocratique, que la république française laissait



Histoire de la Mode. — N° 6. Grande coiffure (1785).

nous connaître. Aussi avait-elle fini par se figurer que les Français étaient un peuple sautillant et évaporé, tout composé de maîtres de danse et de coiffeurs; mais elle avait bientôt fait avec nous plus ample connaissance. Les soldats de la république allaient la traverser en tous sens et assez longtemps pour redresser ces fausses idées.

siècle, citons le sieur Legros, qui publia en 1769 un traité in-4°, intitulé: *Art de la coiffure des dames françaises*, qui se vendait deux louis. Dans un supplément, il met en garde le public contre une contrefaçon « propre, dit-il, à tromper tout l'univers et à détruire un auteur qui a fait un bon ouvrage. » On peut juger, par cet échantillon du style du sieur Legros; quant au style de ses perruques, si on ouvre son fastidieux recueil, on le trouvera de la même force; mais il suffit pour sa gloire, que nos grand-mères en aient jugé autrement. Ce législateur de la chevelure eut une triste fin: il mourut étouffé à la place Louis XV, aux fêtes du mariage de Louis XVI. Citons aussi le fameux Dagé; il ne pouvait souffrir à sa riche et nombreuse clientèle. Les chevaux de son carrosse étaient sur les dents. Madame de Pompadour elle-même eut bien de la peine à le décider à la coiffer. La première fois qu'il se rendit chez elle, elle lui demanda comment il avait acquis son immense réputation: « Cela n'est pas étonnant, répondit-il, je coiffais l'autre (la duchesse de Chât-auxoux). » Ce propos impertinent fut recueilli et circula à la cour, où les ennemis de la belle marquise se plurent à la désigner sous le nom de madame *celle-ci*. — Mais le corymbé de tous ces artistes fut le beau Léonard, coiffeur de Marie-Antoinette, qui acquit une si grande célébrité par son habileté à *poser les chiffons*. On appelait ainsi l'art d'alterner les mèches de la chevelure avec les plis brisés de la gaze colorée. On dit qu'il employa un jour quatorze aunes de gaze sur la tête d'une des dames de la cour. Le talent d'un si grand homme devait faire fureur. Coublé de faveurs, il obtint le privilège du théâtre de Monsieur, composé des vertueuses italiennes de l'époque, pour lequel il s'associa, en 1788,

désormais sans emploi. Du reste, cette émigration du peigne et du rasoir en Allemagne et en Russie n'avait pas attendu les commotions politiques. Il y avait déjà longtemps que la France fournissait à l'Europe des valets de chambre-coiffeurs,

La longueur de cet article ne nous permet pas d'entamer aujourd'hui l'histoire de la mode chez les femmes au dix-huitième siècle. Nous donnerons seulement ici une explication sommaire des dessins qui s'y rapportent dans ce numéro. — N° 1, promenade du matin (1772): l'une de ces deux jeunes femmes a la tête enveloppée d'une *calèche*; elle porte un *mantelet* et une robe à la *polonoise*; l'autre, pour faire ressortir sa taille fine et délicate, s'est habillée de préférence d'un *caraco*. — N° 2, le vist (1775): un conseiller à pour pointer une jeune femme coiffée d'un chapeau à la *pandour*. La femme debout, qui tourne le dos au spectateur, permet de se faire une idée de la robe polonoise, vue par derrière. — N° 3, femme en déshabillé appelé *pierrrot* (1785): *caraco* brodé de blanc, et jupon vert-pomme; fichu bouffant en gaze d'Italie; sur la tête un *peuf* orné de roses. — N° 4, grande toilette (1786): *chapeau bonnet* entouré d'une guirlande de roses artificielles, et lié d'un ruban à l'arc-en-ciel, qui tient attaché par derrière un voile en crêpe bleu tombant jusqu'à la ceinture; six grosses plumes rose, bleue, blanche et verte; cheveux relevés derrière à cliquet plat; robe à la *tarque* de *pékin* bleu; manchettes de gros de Naples blanc jusqu'au *sabot*, qui est de la même couleur que la robe; manchettes en gaze blanche; garniture du bas de la robe en crêpe blanc, formant des nœuds, avec un bouquet de roses artificielles au milieu de chaque rosette. — N° 5, caricature sur les coiffures volumineuses de 1778. Cette mode exagérée se continua jusqu'à la révolution. — N° 6 et 7, deux exemples de ces coiffures démesurées dans la grande parure (1785), et dans le négligé du matin (1786).



Histoire de la Mode. — N° 8 (1787).

Histoire de la Mode. — N° 9 (1787).

Histoire de la Mode. — N° 10 (1787).

désormais sans emploi. Du reste, cette émigration du peigne et du rasoir en Allemagne et en Russie n'avait pas attendu les commotions politiques. Il y avait déjà longtemps que la France fournissait à l'Europe des valets de chambre-coiffeurs,

nua jusqu'à la révolution. — N° 6 et 7, deux exemples de ces coiffures démesurées dans la grande parure (1785), et dans le négligé du matin (1786).

Courrier de Paris.

Nous ne ferons pas nos compliments au présent hiver, non pas qu'il annonce des rigueurs à nulle autre pareilles, mais il a le front triste et rembruni; au lieu de donner le signal du plaisir, il garde le silence, et l'on n'entend guère parler de ses œuvres. J'avais de lui-même, ce mois par excellence des violons et des fluxions de poitrine, des sauts périlleux et du bonheur à grand orchestre, j'avais semblé se vouer à l'isolement et à la retraite. Connaissiez-vous une fête divine de mémoire, un bal qui mérite d'être célébré? Qu'est devenue l'antique gaieté française? Et peut-on dire de notre capitale qu'elle a l'humeur gaie et s'engoude par de mélancolie? A quelle cause attribuer tant d'assoupissement et de somnolence, et pourquoi cette indifférence et cette inertie? La diplomatie bâille, la finance est soucieuse et l'administration n'a pas le cœur à la danse. Nous sommes évidemment dans une crise qui agit principalement sur les jambes. Si l'on s'est réuni quelque part, c'est en sournois et à la dérobée; on parle de l'avenir pour se consoler du présent; on se lamente et on tousse en famille en attendant mieux; c'est un hiver retourné qui débute par le caractère et ressemble beaucoup à une expiation.

Il est vrai que la grande bataille de l'adresse vient de commencer, et les plus vives escarmouches auront leur écho dans le salon qui se peuple ainsi de charmants tribuns en petit bonnet. Ne déplorons donc pas si obstinément l'absence de toutes distractions; n'ayons-nous pas celles de la politique qui en valent bien d'autres?

Cette agitation allégre qui règne partout en ce moment, on reconnaît aisément la présence des deux Chambres; on s'en aperçoit mieux encore au grand bruit de fourchettes qui retentit sur l'une et l'autre rive de la Seine. Le plus remarquable de ces gals a été donné par M. le ministre des affaires étrangères au corps diplomatique. On sait que l'ambassadeur britannique, lord Normanby, manquait seul à la fête. La politique, c'est-à-dire la cuisine de notre grand ministre, n'est pas, à ce qu'il semble, du goût de Sa Grâce, qui s'est contentée de faire une simple apparition à la réception du soir. Quelques indiscrets en ont conclu que l'entente cordiale était bien malade, puis qu'elle avait perdu l'appétit à ce point n'acceptait qu'une tasse de thé pour tout potage. Du reste, rien de plus magnifique, dit-on toujours, que la vue de ce banquet où les représentants de l'Europe avaient voulu s'asseoir en grand co-tume, faisant ainsi un contraste bien désagréable pour notre amour-propre national avec le simple frac noir et l'allure modeste et pacifique des plus glorieux membres de notre cabinet. En effet, à qui M. Guizot ressemblait-il, sinon à un ministre anglais? M. Hébert n'a-t-il pas l'air d'un teneur de livres, et M. Trezel d'un petit médecin de campagne? Quant à M. le maréchal-général Soult, quelque bon soldat qu'il soit, on trouve fort excusable l'erreur du bey de Tunis, qui récemment le prenait pour une vieille femme déguisée.

A propos de cette grande illustration militaire, les journaux ayant longuement détaillé la tentative de chantage dirigée naguère contre M. le maréchal, notre intention n'est pas d'y revenir; il est tout simple que cet appel fait au cœur du vieux guerrier (pour parler comme ce pétitionnaire original) n'ait pas été entendu, probablement à cause de la manière insolite dont la pétition était présentée; aussi ne trouvons-nous rien d'étrange dans cette aventure, sinon que la voilà arrivée en très-peu de temps à sa troisième ou quatrième édition. Ne serait-on pas tenté de croire que la publicité donnée à de pareilles imaginations sollicite les imitateurs? Il y a quelques années, le général K., vieux soldat de la république et de l'empire, avait reçu une invitation analogue, écrite dans un style éblouissant, eut l'idée de faire justice de ses propres mains, à cette même place de l'obélisque; malheureusement sa colère s'égarra sur un étranger inoffensif, lequel, trompé par des indications fallacieuses, chercha à déjouer la porte du monument pour en visiter l'intérieur: l'intérieur de l'obélisque!

Aimez-vous les vieilles nouvelles? L'Académie française vient de donner le fauteuil de Ballanche, qui fut aussi le fauteuil de Massillon, à M. Vatout. On ne peut pas dire que dans cet Olympe, où il a gravi lestement et du premier bond, l'élu nouveau vienne grossir le nombre des deux inconnus. Ses œuvres ont fait quelque bruit autour de son nom et l'ont mis en bonne odeur auprès des hommes politiques qui font à l'Académie des immortels au scrutin. Si Piron fut jadis ressuscité par l'arrogance à cause de ses chansons, M. Vatout, plus heureux, s'en voit accueilli grâce à la séduction des siennes; outre le chapitre des compensations, celui des considérations paraît bien aussi un peu en sa faveur. Pour être académicien, Dangeau se réclama jadis de la garde-robe du roi; à son tour M. Vatout pouvait bien alléguer son titre de bibliothécaire. Les mots ont changé, mais vous voyez qu'au fond c'est la même chose. Il ne nous reste plus qu'à attendre avec la plus vive impatience le grand jour de la réception et l'éloge de l'auteur de la *Palingénésie* prononcé par celui qui chaussona l'*Écu de France* et le *Maire d'Eu*. Un académicien curieux, qui n'avait encore vu dans ce candidat que l'auteur du roman *l'Idée fixe*, lui ayant demandé si ces chansons étaient bien réellement de lui: «C'en est!» répondit M. Vatout; le mot n'avait pas été répété avec plus d'à-propos depuis feu Janot.

Après la mention des grandes chasses, c'est le tour des militaires et des rieurs. On vient de retirer de leur four les petits musons rouges qui frémissaient si gentiment dans les basins du jardin des Tuileries. Cette mesure d'humanité, réclamée par la saison dont les fleuriers commencent à se faire sentir, est pratiquée tous les ans à la même époque. On procure ainsi à ces intéressants barbillons une onde plus tempérée; ils ont leur école de natation d'hiver. Si l'on veille à la conservation des poissons, d'un autre côté on prodigue aux singes les soins d'une hygiène éclairée. L'administration du Jardin du Roi vient de décréter l'habillement de ses pen-

sionnaires quadrumanes. On espère prévenir par là le retour de certaines maladies chroniques auxquelles les individus de cette espèce sont sujets comme à nous. On nous a cités des jockeys perdus de rhumatismes, et des oranges-étants en proie à des sciatiques; la grippe a sévi parmi les guenons, et la plupart des talpains femelles sont atteintes de névralgies. Les médecins avaient combattu jusqu'à présent ces différentes affections par les sudorifiques, mais le retour du mal et son exaspération à la suite de fâcheux écarts de régime ont déterminé l'administration du muséum à prendre la mesure que nous annonçons, et qui va recevoir une exécution immédiate.

Les statues des Tuileries ont subi également plusieurs améliorations, et, grâce à une lessive générale, elles ont repris leur éclat marmoréen. Il est bon assurément de s'acquiescer de leur toilette, et c'était un spectacle impie que de voir, par exemple, Vénus changée en négresse; mais il ne suffit pas de débarbouiller les dieux et les héros, il faudrait encore restaurer leur équipement qui tombe en ruines. Beaucoup de ces mal vêtus ont en outre aussi mutilés que des invalides. Il y a un Hercule qui a perdu sa peau de lion, un Mercure qui est censé voler et n'a plus d'ailes; il est vrai qu'on a remis, par distraction, à Thémistocle ou à Miltiade trois doigts de pied au lieu de deux qu'il avait perdus, mais on n'a pas réparé ses armes, et son fournement est dans le plus mauvais état. Si le temps a dépouillé la Diane chasseresse de sa chevelure, en revanche il a ôté le bonnet d'un jeune satyre qui enluta son front de la peau de Gibus, ce qui constitue le plus flagrant des anachronismes.

Ne cherchons point d'autre transition pour recommander aux amis des arts et des belles-lettres antiques, le travail d'un statuaire très-distingué, M. Etex, l'auteur du groupe de Cain; c'est une suite de quarante dessins empruntés aux plus magnifiques scènes des œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, et dont le dessinateur a puisé l'inspiration dans la belle et savante traduction qu'en a donnée récemment M. Léon Halevy. On voit que l'habile artiste s'est familiarisé de longue main avec les idées et la belle manière de ses modèles. Quant à la vigueur du dessin et la sûreté du trait, M. Etex n'a rien de du moins très-peu de chose à envier à l'œuvre du célèbre Flaxmann, et on le trouvera certainement supérieur à son prédécesseur sous le rapport de la grandeur et de l'harmonie de la composition.

Nous gémissions tout à l'heure sur la tristesse de la situation, cependant les bals masqués sont en pleine activité, et leur ouverture et promulgation semblera peut-être un prétexte suffisant pour mentionner l'histoire suivante: Un apprenti-Richeheu, grand ravageur de vertus et membre du jockey-club, paraît l'autre soir à la Maison d'Or qu'il séduisait avant la fin du carnaval une jeune femme dont les mœurs sévères et la piété sont en grand renom. Là-dessus arrive l'époux de la dame, qui, sans s'informer de l'objet du pari, vent absolument entrer pour moitié dans l'enjeu, et oblige ainsi le séducteur à contracter avec lui une sangrante industrie. Les deux plaisants y perdirent, et qu'on jeta il a toujours joué d'un bonheur insouciant. O brillante jeunesse qui grandis pour toutes les luttes! comme disent les moralistes de premier-Paris, ce sont là de nos passe-temps; tu ne connais point d'autre code que le plaisir, et ton breviaire, c'est le livre de Laocès; *rien* quelques feuillettes détachées de Gramont et de ses Mémoires.

Qui ne connaît et ne sait par cœur ce dernier livre à la morale facile, mais d'une grâce si piquante, d'une verve intarissable et tout rempli de ce grand et petit esprit qui consiste à dire perpétuellement des riens d'une manière charmante. Prenez uniquement ce bijou comme un badinage immortel, et alors qu'il vous semblera fin, élégant, coquet, admirable de tout point! De quel pied léger, nous suivrons les héros dans ses aventures, il est si jeune, si brave, si enflammé et si triomphant; c'est don Juan avant la satieté et moins sa corruption de sophiste. C'est une peinture faite expressément, pour jeter la jeunesse dans la vie de bohème et d'aventure, si par bonheur pour les jeunes gens honnêtes qu'il pourrait séduire, ce petit chevalier ne corrigérait tout souvent les torts de la fortune par son adresse au trictrac et au biribi. Mais à part ce vice pendable, et qui nous gêne si fort le personnage, où trouver une plus heureuse étoile dans la vie et dans le roman, et dans quel siècle chercher-vous un gentilhomme plus accompli? C'est un César en ponpoint et la plume à l'oreille qui a passé cent fois son Rubicon, à la guerre, à la cour et au roman, toujours le même dans la bonne et la mauvaise fortune, toujours intrépide, souriant, alerte, généreux et prodigieusement spirituel, l'ascendant immédiat de Le Sage et de Voltaire. Voilà l'homme et l'esprit que le Gymnase a voulu célébrer dans un petit acte, auquel on n'a trouvé qu'un reproche à faire, c'est d'être petit. Vous prenez cette simple et merveilleuse histoire, les *Mémoires de Gramont*, et sur ce vaste titre vous échauffez quatre ou cinq scènes, dont les trois quarts n'ont pas été joués assurément par le héros. Non, ce n'est pas ainsi que Gramont jouait au biribi; ce n'est pas de cette façon possible qu'il faisait des dettes, et encore moins qu'il les payait. Ce ne sont pas les ses amours, et c'est encore moins son mariage. Pourtant il ne faut pas être trop sévère, et si l'on n'a pas toujours retrouvé dans cette esquisse la vivacité, la grâce et l'esprit de l'original, on a goûté fort l'aimable humeur du chevalier, sa gaieté folle, ses bons tours à M. Dinanche; bref, l'émancipation pour toutes les libertés grandes prises par l'auteur s'est étendue jusqu'au dénouement, qui a applaudi tout autant que si c'était le dénouement fini par l'auteur lui-même.

Le Gymnase, qui aime l'opérette et se plaît à dévaliser la biographie, nous a donné l'art de Lavater après les *Mémoires de Gramont*. Ce jour-là le docteur zurichois allait à Glaris pour assister au mariage de la fille de son ami le grand-bailli. Chemin faisant, le philosophe s'amuse aux bagatelles de son art, la *Physiognomie*; il tire au bourgeois Betman son horoscope, qui est celui de tous les bourgeois et de tous

les Betmans de vauville; et puis, à la vue de l'aubergiste Zug et des peaux de lapins en sautoir qui décorent son établissement, il lui dit en manière d'augure: «Vous labriquez des zibolottes.» Cependant le fameux brigand Mariano-Mariani courait par les monts et les vaux des treize cantons, et le Betman profite de la circonstance pour commettre un gros quiproquo; il vous met la main sur Lavater et l'emmène à Glaris, précisément chez ce grand-bailli où nous sommes attendus pour la nocce. Il était bien temps d'arriver et la maison brulait, c'est-à-dire que M. le bailli allait faire une grosse sottise en mariant sa Louise, la perle de Glaris, à l'assassin du marquis de Trevel, à l'usurpateur de ses titres et de son nom, au terrible Mariano-Mariani en personne. Est-il besoin d'ajouter que c'est Lavater qui démasque le brigand et le livre, pieds et poings liés, à justice. La *Physiognomie* était ce soir-là l'art de découvrir les cas pendables. Cette pièce de Lavater n'est ni triste ni gaie, ni trop intéressante, ni trop dramatique, et il a fallu tout le talent de l'excellent Numa pour donner au rôle de Lavater une physiognomie.

Sur une autre scène on a signalé la dispute de deux marquis à propos d'un troisième. C'est M. le marquis d'Épinay-Saint-Luc qui prétend ouvrir le Panthéon à son aïeul Saint-Luc, que le plume aventureuse de M. le marquis de La Fayette a traité dans les étonnantes du roman-feuilleton. Le favori du roi Henri troisième fut-il un vaillant ou un grand homme? Tel est le facile problème que la sagesse des Salomon de première instance est appelée à résoudre. On comprend parfaitement que ces messieurs aient demandé huit jours pour formuler leur jugement, lorsque l'histoire a bien déjà trois siècles à ne pas prononcer le sien.

Le Misogyne.

CONTE. — Voir tome X, pages 263, 278 et 294.

Mulier divina....

PREMIÈRE PARTIE.

VII.

FABRICE RENCONTRE UN AUTRE ENNEMI DES DAMES.

Le poète danois entraît magnifiquement. Une satisfaction inexprimable se peignait sur son front et sur ses yeux en couleurs écarlates; sa chevelure rousse était dans un désordre triomphant; ses narines se dilataient avec force; un sourire prodigieux plissait toute sa physiognomie. Bref, le seigneur Odoacre avait alors l'apparence du plus heureux des hommes, et si un grain de ridicule ne se fut mêlé à tant de bonheur, son air plus que radieux eût donné tort aux moralistes qui prétendent que la félicité parfaite n'est point de cette vie. Dût quelqu'un donc lui venir ce contentement extrême, deux heures après l'événement marqué que les dédains de madame Adrienne lui avaient fait subir à lui et à ses vers? Vous saurez que la fortune avait reviré subitement du côté de notre poète et versé sur sa tête sa corne de favoris. Du même coup, Odoacre reçut une lettre de l'académicien Danoise et un petit billet de madame Adrienne; la première lui annonçait qu'il avait été promu au fauteuil immortel, de préférence à vingt concurrents redoutables, entre autres un fabuliste de Copenhague et un poète tragique qui remplissait du bruit de son nom la ville et le théâtre de Tranquibar, colonie danoise sur la côte des Indes; le second, je vous dirai le billet de madame Adrienne, portée par la fidèle Lisette, était tout plein de petits mots aimables; il disait qu'on voulait mettre à l'épreuve le zèle du poète, qu'on avait besoin de lui sur-le-champ, et qu'on était sûr d'avance de sa discrétion absolue. Odoacre était accouru tout d'une traite chez la dame avec des transports d'empressement et d'obéissance. Madame Adrienne lui avait parlé plus flatteusement encore qu'elle ne lui avait écrit; le poète, sachant quel rôle on désirait lui faire jouer dans la comédie qu'on préparait, avait accepté d'enthousiasme, et, ainsi comblé à la fois par la poésie et l'amour, il venait, pour servir déjà madame Adrienne, de faire la belle entrée que nous avons vue dans le petit bouidor hien.

Avec la disposition d'honneur où il se trouvait, Fabrice ne dissimula pas que l'aspect subit du poète lui était particulièrement désagréable. Il tourna le dos au nouveau venu et alla s'asseoir près du bourgeois Myron à l'autre extrémité du banc. Mais Odoacre, poète depuis son bas âge, avait appris dans le commerce des muses danoises à ne jamais se décourager. D'ailleurs, favori d'Apollon et favori des belles, ne touchait-il pas, en ce moment même, au point culminant de son existence? Il avait donc assez à faire de goûter son propre bonheur sans aller prendre souci de l'honneur plaisant ou nuisable d'autrui.

« Eh! quoi, dit-il d'abord avec une grande joie, en dois-je croire mes yeux? Est-ce vous, cher seigneur étranger, que j'aperçois ici, vous qui avez déclaré la guerre au sexe, et qui êtes à cette heure sous la tente de vos ennemis? Eh! eh! cela me rappelle un vers de ma fabrique, s'il vous plaît, dans une élogique à Lydie, car je tiens aussi le bucolique: L'amour est un rébus dont la haine est le mot... »

A cette apostrophe agréable Fabrice ne répondit rien; il détournait toujours la tête et regardait fixement le bourgeois Myron, trouvant sans doute la mine de celui-ci moins fastidieuse encore que les paroles de celui-là. Odoacre, cependant, prenant un siège, où il s'était fait avec amabilité; le poète s'essuya le front tout en sueur par l'effet de la joie.

« Vous dérangerez-je, seigneur, reprit-il d'un ton désagréable? J'en serais fort assésoumé; mais je n'ai qu'un mot à dire à la dame de ce banc. Vous savez, je crois, qu'elle me voit avec clémence, et j'aurais lui porter la nouvelle de mon avènement poétique; une nouvelle faite pour la flatter, l'imaginer, car les dames doivent considérer les succès d'un bon poète comme les leurs, n'est-il pas vrai, seigneur? »

Fabrice n'avait pu supporter l'air bouffant du poète, la triste vue du bourgeois Myron; se levant, il se dirigea vers un quitte-ent et le visage déplorable pour se retirer par cette porte d'odoacre. Et le poète aussitôt, saisissant un moment de liberté, s'at-



tion, se leva les yeux en feu, s'avança de trois pas vers Fabrice, et laissa enfin échapper cet hymne à lui-même que couvrait impatiemment son orgueil intérieur :

« Oui, seigneur, cet honneur insigne n'est dévolu : les immortels de la Chersonèse m'ont appelé dans leur sein ; moi non est gravé désormais sur les tables de mémoire, et moi aussi je puis dire, et je dis : *exegi monumentum* ! j'ai fait mon monument ! Monument plus durable que l'airain ! Quatre volumes de stances, avec votre permission, quatre tomes d'épigrammes, que le suffrage de l'Académie vient de déclarer incomparables ! Et à mon âge, seigneur, à l'âge où les autres débâtent à peine, à moi déjà avoir déjà fait mon monument ! Allez, parcourrez le Danemark, demandez aux enfants et aux vieillards quel est le barde des années, le Tibulle du Jutland ! ... Venez le trépas à présent, j'ai assez vécu, je laisse après moi une postérité fameuse, celle de ma muse : *exegi monumentum* ! »

Comme cet heureux poète s'échauffait de plus en plus en parlant, l'inspiration qu'excitait en lui son propre mérite menaçait de devenir du délire ; Fabrice se demandait avec effroi jusqu'à quelle limite devait pousser cette furie de homœopie, et il était fort étonné de rencontrer dans ces climats lointains un amour-propre digne au moins de la Vieille-Castille.

Tout à coup Lisette parut : elle emmena d'un air naïf aux deux cavaliers que madame Adrienne venait de l'excuser, ne pouvant les recevoir ce jour-là, à cause de certains vapeurs. Odoacre se mit à rire sous cape, avec un peu trop de finesse, et envoya à Lisette un regard d'intelligence. Quant à Fabrice, ni content ni fâché, il se leva brusquement, il mit son chapeau sur sa tête, puis il sortit si vite en compagnie de Myron, qu'Odoacre avait peine à les suivre sur les escaliers.

Tous les trois s'débouchèrent ensemble dans la rue, à la travers d'un jeune seigneur qui passait le poing sur la hanche. Petit de taille, le visage blanc comme celui d'une femme, ce cavalier aurait été pris pour un enfant, s'il n'avait porté dans ses beaux yeux vifs et ne saisisse quelle maturité gracieuse, si son air élégant et hautain n'eût semblé très-épétorieux à son âge, enfin si sa main n'eût été posée sur la garde de son épée, et son front sur le coin de son oreille, d'une façon qui annonçait déjà certaine pratique de l'existence à la mode.

« Sang-dieu ! cria-t-il d'une voix claire et hardie ; sang-dieu ! monstre le poète, vous avez failli me fouler en débusquant comme un peloton d'infanterie de chez votre belle. Vous êtes donc incurable, mon cher ! Vous passez donc toujours vos heures à faire le dameret auprès du sexe ! Que vous êtes oisifs, fils d'Apollon, et que vous ne semez rien, si vous n'êtes académicien ! »

Fabrice, qui s'en allait, se sentit à moitié retenu par ces vigoureuses paroles, prononcées avec beaucoup de sincérité et qui semblaient lui être volées à lui-même, tant elles avaient de conformité avec ses propres sentiments. Quant au poète, il riait à gorge déployée, faisant au jeune cavalier des échauguements d'yeux si avisés, que Fabrice, pour peu qu'il eût observé sa grimace, se fût douté de la comédie.

« Ah ! ah ! répondit Odoacre, sur mon honneur, la rencontre est bonne ! Seigneur Fabrice, permettez-moi d'user de familiarité avec vous pour présenter ce joli cavalier, de mes amis, que j'ai chanté dans mes vers, le seigneur Eric, votre digne rival par son injustice envers les dames. — Quoi ! dit le prétendu Eric, jouant la surprise et s'avancant vers Fabrice, serais-je devant le seigneur italien dont on m'a tant parlé, et qui est animé d'une haine toute pareille à la mienne ? Ah ! seigneur, souffrez que je vous dise quelle sympathie j'ai ressentie d'abord pour vous, sans vous connaître, dès que j'appris que je n'étais plus seul ici à exercer ce sexe péroré et fustigé que le vulgaire trouve tant de charmes à adorer ; souffrez que désormais je me tienne pour le complice avoué de tous vos sentiments ! Notre commune aversion pour un même objet ne forme-t-elle pas entre nous une sorte de parenté, et nos cœurs ne se réunissent-ils pas dans les mêmes dégoûts et les mêmes dédains ? »

Eric offrait avec effusion sa main à Fabrice, qui, tout surpris de cette ouverture amicale si brusquement faite, se laissait aller à prendre la main qu'on lui tendait.

« Peut-être vous semble-t-il, reprit chaudement Eric, que mon âge ne s'accorde pas avec mes discours ; mais j'ai vieillie assez déjà, croyez-moi, pour n'avoir plus rien à apprendre sur le chapitre en question ; ce qui manquait à mon expérience propre, celle des autres me l'a donné. Recevez donc mes compliments, comme j'accepte les vôtres avant même que vous me les ayez offerts. Tel est, en effet, l'attrait que je me sens vers vous, qu'il est impossible qu'à votre tour vous n'éprouviez rien qui vous pousse vers moi. Je tiens votre main ; vous n'êtes plus émué sans plus de discours ; ne nous sommes-nous pas reconnus du premier coup ? Et je veux tout de suite, pour achever un si bon commencement, que vous veniez souper avec moi sous un bosquet, où nous aurons le plaisir de nous faire confidence l'un à l'autre de toutes les pensées que la sottise du commun nous fournit jusqu'ici de garder enfermées au plus profond et au plus ardent de notre cœur. »

Ce disant, Eric avait saisi le bras de Fabrice, qui ne savait se défendre contre tant de politesse et de vivacité amicales. D'ailleurs, il se sentait tout disposé en faveur de ce nouvel ami, si bien assorti avec lui-même. Il marchait donc en sa compagnie, non sans jurer qu'il voulait offrir le souper au lieu de l'accepter. Mais on ne l'écoutait guère. Odoacre suivait les deux amis, tout pétillant d'aise, et de l'air d'un homme qui entend malice. Ajouté que si Fabrice insistait autant pour faire lui-même la politesse du souper, c'était principalement afin de n'avoir pas ce convive insupportable, le seigneur poète.

La marche était fermée tristement par le bourgeois Myron.

## VIII.

### LES TERRIBLES DISCOURS D'ERIC.

On arriva ainsi en un lieu charmant, où le souper se trouvait sous les arbres ; le vin riait dans le cristal, la table était

chargée d'une profusion de fleurs, et sous les feuillages voisins on entendait courir une eau vive qu'on ne voyait pas.

Avant de prendre place, Odoacre faisait toujours quelques signes d'une extrême envie, Eric lui dit à l'oreille deux mots qui réprimèrent un peu son jeu de physionomie, mais ne purent rien ôter à l'excès de sa joie.

« Par tous les dieux de l'Olympe ! s'écria le poète dès qu'on fut assis, je suis un grand criminel de prendre ma part d'un tel souper. Que diraient les dames, je vous le demande, si elles me voyaient ici, moi, leur adorateur juré, moi qui ne suis qu'un vain voix à leur gloire, moi qui fais profession de vivre à leurs genoux, si elles me voyaient en compagnie des deux plus grands ennemis qu'elles aient par tout le globe ? Et que diraient aussi les muses d'amour, me trouvant en ce lieu grand dilette de lèse-galanterie ? Adieu les élégies, les idylles et les églogues ! Je n'aurais plus qu'à briser ma lyre, et je serais un poète perdu, si par bonheur je n'avais déjà fait mon monument. »

En disant ces mots, Odoacre éclatait de rire. Eric vit bien sur le visage de son nouvel ami que la gaieté du poète n'était rien moins que divertissante pour Fabrice ; et il se pencha donc de son côté, et lui dit tout bas :

« Ne trouvez-vous pas, comme moi, que le seigneur poète est un animal assommant ? »

Fabrice ne répondit rien, mais il sourit de bon cœur ; décidément les pensées d'Eric étaient seules siennes ; aussi ne put-il s'empêcher de lui tendre la main à ce propos, et Eric la lui serra cordialement. Cette inusitée conversation s'échappa point au poète, quoiqu'il lût très-loin d'en saisir le sens. Remplissant son verre, il reprit toujours gaiement :

« Oui-à, mes jeunes seigneurs, je vous bien que vous êtes deux contre moi ; mais votre alliance, si redoutable qu'elle soit, ne m'effraie pas. Fissé-je le seul serviteur des dames dans le monde entier, je ne renierais point ce culte si beau, et j'accepterais volontiers le martyre pour l'amour de mes divines idoles... Oui, je le dis sans orgueil, les dames n'auraient rien perdu, s'il leur restait seulement le cœur d'un poète... Allons, je suis bien aise d'être ici, pour protester au moins par ma présence contre les discours et les actes de votre corruption ! »

Odoacre accompagnait ces mots d'un regard de dévotion tendre adressé à Eric ; mais celui-ci n'y voulut pas prendre garde, et versant à boire à Fabrice :

« Mon cher Odoacre, répondit-il d'une voix et d'une façon, dédaigneuses, j'ai toujours pensé que les galants comme vous ajoutaient un tout de plus au beau sexe. Pour moi, j'en veux particulièrement aux dames des adorateurs qu'elles ont, et lorsque je vous entendis, vous, par exemple, sauf votre respect, célébrer avec la fâcheur qui vous est propre, les mérites et les charmes des belles personnes, alors je sens croître ma haine contre elles de toute la ferveur que vous leur témoigniez, alors il me prend de féroces envies : je projette sérieusement de m'en aller en Turquie, de m'y faire Turc, y dépenser tout mon bien à acheter de jolies esclaves, Circassiennes ou autres, de me venger sur elles du sexe tout entier en les réduisant à un esclavage abominable. Qu'en dites-vous, seigneur Fabrice, le spectacle de leurs misères ne soulagerait-il pas un peu votre cœur ? ne serait-il pas plaisant et doux de les voir, ces mignonnes créatures, les cheveux rasés, étendues d'un fourreau de colon bleu, plongées dans un rédit obscur, torturées nuit et jour par la présence d'un troupeau d'ennuies nègres, qui feraient des vers dans et les leur réciteraient ? »

— Évoqué s'écria Odoacre tout transporté, que vous joutez rudement, seigneur Eric, et que vous taillez bien en pièces les académiciens ! mais de votre part, la satire même me plait, tant vous la faites avec esprit et avec goût ! Non, ne prenez pas cela pour un lâche compliment, cher seigneur, vous avez une manière de railler fine et délicate qui me ravit, et vous essuiez fait, je vous le jure, le plus joli poète satirique de tout le Danemark ? »

Odoacre mettait la plus grande chaleur dans ses discours ; il y joignait des œillades passionnées, qui sembleraient étranges si l'on n'avait bien deviné qu'Eric n'est point ce qu'il paraît être. Le poète trouvait sa position charmante, puisque, grâce à la comédie qu'on jouait, il pouvait ici risquer impunément toutes sortes de choses tendres et galantes qu'ailleurs on n'eût pas souffertes de lui, et adresser au faux Eric ce qu'il n'avait jamais osé dire à certaine dame que nous connaissons bien, à la fois absente et présente en ce moment. D'ailleurs, la discrétion n'étant pas le fort de ce rimeur, il abusait très-volontiers.

« Puisque vous me portez de si terribles coups, reprénait-il en se frottant les mains, souffrez que je riposte à vos blasphemés contre les dames par un serment solennel que je fais ici, et dont vous serez endablés tous les deux, mes seigneurs, d'être jusqu'à la fin de mes jours un modèle de fidélité, de tendresse et de zèle envers l'incomparable personne que j'adore. Ah ! si vous saviez quelle grâce ont ses yeux, comme sa voix est touchante, comme tout en elle est divin ! Allez, allez, continuez vos sarcasmes ; encore un verre, et moi, je vais improviser des couplets en l'honneur de la dame de mes pensées !... »

L'exaltation du seigneur poète devenait menaçante. « Gardez vos rimes pour vous, dit Eric d'une voix sèche ; ce n'est pas à nous que vous devez faire la déclaration de vos lieux, mais à celle qui en est l'objet, et prenez garde seulement que cette belle dame ne vous trouve alors indiscret et intempêtif comme je ne vous éclaire pas que nous vous trouvons en cet instant. »

Ces vertes paroles furent dites très-opportunément pour rappeler le poète dans les limites de son rôle. Odoacre se sentit tout glacé du regard que lui adressait Eric, et sa forte gêne se déconçait ; il craignait d'avoir fait encore quelque sottise. Cependant Eric, le laissant à cette crainte, se retournait vers Fabrice :

« Seigneur étranger, lui demandant-il, seriez-vous donc de la confrérie du silence, que vous mangez et buvez sans rien dire ? »

— J'ai l'habitude de me taire quand un poète à la parole, » répondit Fabrice avec une si belle impertinence, qu'Odoacre eut envie dès en fâcher et désormais perdit toute son hilarité.

« Vous, reprit Eric, laites-nous part de ce qui occupe votre pensée ; vous le savez, je vous ai averti tantôt que je voulais avoir vos confidences en échange des miennes. A quoi songez-vous, réveur que vous êtes ? Ne serait-ce point à l'enemi commun ? Beau sujet de méditations, sur ma foi ! Les discours gracieux du seigneur poète vous auraient-ils remis en mémoire toutes les choses galantes, toutes les tendres douceurs que vous-même, dans un âge candide, vous adressiez, du meilleur de votre cœur, hélas ! à ces enchantresses, dont vous avez enfin, grâce à Dieu, rompu le charme ? Oui, je le devine, vous écoutez en vous ces doux échos du souvenir ; vous vous ressentez de ces vœux charmants, échappés de vos lèvres tremblantes, de ces serments d'amour faits tout bas, comme si c'eût été votre cœur même qui les prononçait. Quelles idées, n'est-ce pas, il y avait à redire cent fois ces mots aimés, à reprendre toujours ces mêmes dialogues de deux âmes éprises, ces mêmes entretiens enivrants que l'on commence les yeux pleins de feu, que l'on achève les yeux pleins de larmes ! Perdue ! perdue ! tout ce miel s'est changé en poison. Le trésor de divines paroles, que notre jeunesse trouve en nous, vous l'avez épuisé follement et pour recevoir en retour quoi ? une menue monnaie de jolies faussetés, de mots doucereux et sans âme, de petits soupirs flûtes que les filles d'Éve tiennent de leur grand-mère et que celle-ci tenait tout droit du fameux serpent ! Voilà comme elles nous volent le plus précieux de nous-mêmes, sans nous rien laisser que le regret amer ! Un jour le voile tombe qui couvrait nos yeux, l'aimable erreur s'envole à terre-à-terre. O rime ! si riches la veille, si dénués, si stériles et si vides le lendemain ! Et qui nous rendra ce que nous avons perdu ? Où retrouverons-nous ces transports sincères, ces enthousiasmes infinis, qui frémisaient en nous comme des battements d'ailes ? Quel sentiment, quelle passion, quel puissant intérêt nous fera revivre ces heures divines, où notre âme n'était plus ouverte que du côté du ciel ? Maintenant l'adorable source est tarie, maintenant il faut détester jusqu'au souvenir, si doux, de notre bonheur passé ; tout cela n'était que folie et dupérite, et la mémoire du cœur s'empoisonne et devient pour nous un mortel tourment ! Malheureux que nous sommes, le passé même nous est avis ; il nous fait faire un funeste retour sur nous-mêmes pour chasser les tendres impressions d'autrefois, pour méler d'amertume les joies innocentes de notre jeunesse ! C'est là notre sort si du moins nous étions aidés dans cette tâche douloureuse par notre propre cœur ! Mais non, malgré nous, il se révolte, il n'est que lâcheté et faiblesse, il gémit, il se plaint, et à certaines heures notre haine se trouve tout à coup désarmée par de secrets attendrissements qu'une voix, une note, un parfum, font sourdre en nous. N'est-ce pas, Fabrice, n'est-ce pas ? pour que le marbre s'amollisse, pour que notre dureté se fonde que font-ils ? Je le dis, la rougeur sur le front, je le dis, il suffit d'un soir d'été, comme celui-ci ; des airs tièdes, un horizon paisant, des ombres qui frissonnent, de vagues odeurs qui s'exhalent, et là, dans les bosquets voisins, ces accords affaiblis, cette musique languissante qui vient on ne sait d'où, mais avec laquelle nous tristesses s'accordent mélodieusement... Ah ! sérieux-nous vaincus, cher Fabrice !... Eh qui, une teinte mélancolique est sur votre front ! Dieu me confonde, je vois une larme trembler au bord de votre paupière. Haut je cours, et vous faire la sottise réputation d'un laveur qui met de l'eau dans son vin !... »

Fabrice tressaillait et secoua la tête, ainsi qu'un homme qui s'éveille en sursaut. La voix d'Eric avait je ne sais quelle douceur amère qui le pénétrait, et il avait fini par l'éconter comme si elle eût été celle de sa propre pensée. Puis le charme de l'heure présente le gagnait ; les grands arbres agitaient leurs feuillages, les fleurs parfumaient l'air, le vent du soir apportait les notes incertaines d'une chanson d'amour chantée sur la mandoline. Mais les dernières paroles d'Eric avaient cruellement rendu Fabrice à lui-même. Honteux de se sentir encore tout défaillant de cœur, il but un grand verre d'un seul trait, et s'écria, pour se mieux raffermir :

« Hô ! Joseph Myron, bourgeois, veuillez sortir de dessous les arbres, et vous conter l'histoire de vos secondes noces. »

Le bourgeois Myron parut aussitôt : la tristesse de son front semblait accrue par les ombres du soir ; il salua douloureusement.

Cependant, le seigneur poète, qui épuisait son dépit sur les vins et sur les mets, se leva d'un air parfaitement maussade :

« J'ai déjà en l'agrément, dit-il, d'oùir une des histoires de ce bourgeois, et me soucie peu d'en écouter une seconde. — Restez, s'écria Eric très-impérieusement, restez, ce sera votre punition. »

Le bourgeois commença son récit par un profond soupir. La suite a un prochain numéro. ALBERT-ACBERT.

## La ville de Lyon.

PHYSIONOMIE GÉNÉRALE. — ÉDIFICES MODERNES. — OUVRIÈRE D'UN JARDIN D'HYVER.

Il n'est qu'une voix parmi les nombreux voyageurs qui visitent, en la traversant, la vieille ville fondée par Mundaïus Plancus, et cette voix n'est pas favorable à la seconde cité de France. Des rues noires, étroites, ou plutôt des ruelles, se frayant un chemin sinueux au travers de maisons colossales, enduites d'une couche uniformément sombre par la vétusté jointe aux fumées de la houille ; un pavé boueux en toutes saisons, constellé de pointes aiguës comme les solitaires d'un Auvernat ; de bitarides allées, vomissant dans la rue des ruissaux d'une odeur suspecte ; des boutiques obscures et de mince étalage ; de grandes portes cintrées, munies de barreaux de fer, éclairant, pour toute ouverture, les ténébreux à peine visibles de magasins que le soleil n'a jamais égayés de ses rayons dorés et où la lampe mélancolique s'all-

lume quelquefois dès le milieu du jour; mille parfums de drogueries, ou pires encore, saisissant acroment les nerfs olfactifs; une population soucieuse, affairée, peu curieuse de la forme, et pour tout luxe d'équipage, dans ces rues dignes du treizième siècle, de bruyants laquets, de lourds véhicules supportant des montes énormes de ballots; de jours véhémentes rappelant ces routes à tapis-francs que tend à faire disparaître l'édilité parisienne ou, dans ses plus belles parties, notre quartier des Lombards démesurément enfilé, coagulé et as-

sombri; une atmosphère grise, humide, saturée neuf nuais de l'année de ces bruyards taniens qui portent la moitié d'*Old merry England* à l'expatriation et l'autre au suicide; tel est l'aspect riant, le panorama qui frappe tout d'abord l'étranger à Lyon et le prédispose à un spleen double cou-zi-é dans mainte page écrite *ab irato* sur cette grande et industrieuse cité.

Le caractère des habitants n'est pas fait pour améliorer cette impression première. Le Lyonnais est une sorte de Hollan-

dais probe et actif, économe, laborieux, mais auquel le ciel, dans sa justice distributive, a, en compensation de ces vertus solides, refusé les grâces frivoles de l'affabilité, de la légèreté, de la sociabilité, cette fine fleur d'intelligence qu'on nomme esprit, ou, pour mieux dire et être plus juste, cet agréable badinage dont le plus pur béotien de Paris sait si bien masquer sa radicale nullité, en même temps que ce vernis d'urbanité et d'élégance qui fait illusion aux étrangers et cache la vulgarité fonceuse ou l'égoïsme renforcé. Le Lyon-



Jardin d'hiver construit aux Brotteaux, à Lyon.

nais n'entend rien à toutes ces finesses; il ne se pique, et a raison en ceci, ni d'être plaisant, ni d'être aimable; il rit quand il en a le temps; son commerce, son industrie, ses chiffres l'absorbent tout entier. De là, sa physionomie grave et morne, et, s'il faut le dire, passablement renfrognée. Il est austère sans effort; car il n'a pas besoin de luxe, de plaisirs, et n'en soupçonne pas le goût. Il dîne à deux heures, soupe à neuf, et se couche vertueusement ensuite, comme un mar-

chand du moyen âge. Ses jours, qui ne diffèrent pas sensiblement de ses nuits, il les passe, la plume à l'oreille, dans une façon de cave ou de rez-de-chaussée ténébreux qu'il affectionne, car à la garde de ce lieu peu avenant sont confiés ses marchandises, son grand-livre, le répertoire et le siège de ses affaires, le grand intérêt de sa vie. On trouve encore dans la rue des Bourdonnais et dans le quartier des Aréis quelques négociants de ce type. Le Lyonnais, qu'enrichissent, à moins

de grands désastres, trente ans d'une telle existence, n'a pas un seul instant l'idée de se servir de sa fortune au profit de son bien-être. Il n'en jouit ordinairement qu'à la troisième génération. Non-seulement il blâme le luxe chez autrui, mais il ne l'aime point pour lui. Cette antipathie instinctive s'érige chez lui à toute la hauteur d'une règle de conduite. Il connaît ses concitoyens et juge de leur naturel ombrageux par le sien propre. Les dépenses et l'étalage, qui ailleurs soutiennent le



Le pont Saint-Clair, à Lyon.

crédit, le compromettraient à Lyon. La seule joie que se permette le négociant enrichi, la seule que ne lui dédaignent point les précédents et les usages du commerce de la cité, consiste à acheter quelque maison de campagne dans les environs de la ville pour y aller passer patricialement le jour du Seigneur en famille. Dans la semaine, il n'a et n'ambitionne guère d'autre divertissement que celui de humer de la bière en fumant sa pipe en véritable Hollandais.

Lyon est, comme l'on sait, la grande jésuitière du royaume.

Le clergé, nombreux, influent, merveilleusement discipliné, y exerce un empire immense. Cette domination accroit et rembrunit singulièrement la teinte d'ascétisme déjà si prononcée qui s'étend sur toute la ville. Les lieux de plaisir mêmes se ressentent de cette tendance abolitionniste de la forme, de la couleur, de la gaieté, de la dépense et de la majeure partie des joies et des splendeurs terrestres.

L'étranger, qui se sent envahi promptement par les méphitiques vapeurs de la tristesse et de l'ennui, ne sait où se

prendre pour combattre cette *mal' aria* endémique et contagieuse qui l'opresse. Les cafés, ce palliatif et ce grand narcotique de la vie de province, ne lui offrent pas un topique bien efficace contre l'*influenza* locale. Mornes et enfimés, ils ont plus de rapports avec les tavernes anglaises qu'avec ces élégants palais tout de glaces, d'or et de moulures, érigés à la demi-tasse parisienne par des limonadiers artistes. Leur décoration, qu'on trouvait magnifique au temps de la guerre d'Espagne, est encore, plus une couche vénérable de noir

végétal mi-partie de houille et de tabac, telle qu'on l'admirait alors. A défaut de cet antidote, la gastronomie peut du moins, autant et plus qu'ailleurs peut-être, lui présenter une ressource. Lyon, situé entre les crûs de Bourgogne et de l'Ermitage, qui

centralise et qui consomme les truites du lac de Genève, les écrevisses de Nantua, les carpes de la Saône et les brochets du Rhône, les succulentes volailles de Bresse et les bœufs gras du Charolais, est une ville gastrosophique et culinaire

par excellence, où les traditions de l'art des La Reynière et des Carême se maintiennent de père en fils à l'état de sévères et solides préceptes, défilant le papillotage et la frivolité du jour. Mais cette gastronomie, provinciale, austère, néglige de

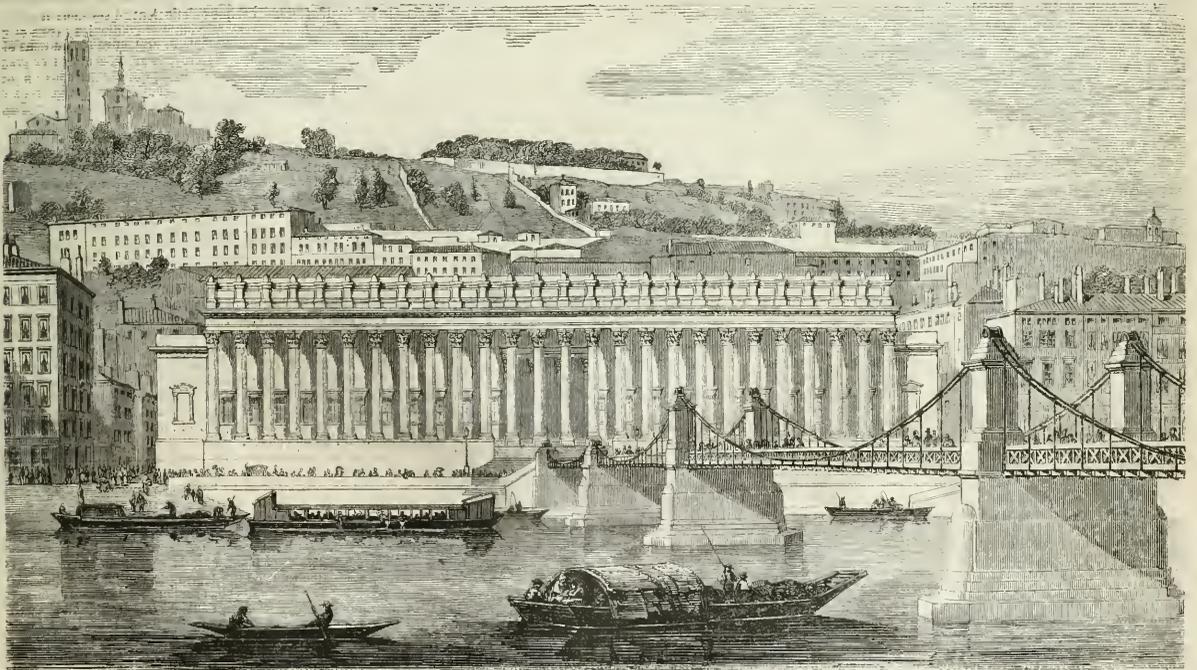


Le pont de Nemours, à Lyon.

se parer, et c'est le plus souvent dans quelque carrefour sans nom, au fond d'une ruelle ou d'une impasse obscure, au bout d'un escalier à vis, sur une table et dans une salle à manger de cabaret qu'il faut l'aller chercher pour lui rendre son

culte. Là, non-seulement rien pour le plaisir des yeux, mais tout pour contrister la vue. Les plus célèbres restaurants de Lyon, où l'on fait véritablement la meilleure chère du monde et à un taux qui, comparé aux moindres cartes parisiennes,

surprenait par le bon marché, sont des bouges que délaieraient nos cuisines à vingt-cinq sous. Les dilettanti et les adeptes peuvent seuls passer, par égard pour le fond qui est excellent, sur ce vernis lugubre, cette absence de forme,



Le Palais de Justice, à Lyon.

ce dédain de la mise en scène. Et comme les profanes sont en immense majorité, ce n'est pas à encore que l'étranger trouvera la diversion, la gaieté, la consolation qui le fuient. Si, au sortir de table, il se rend au théâtre, au plus jovial, bien entendu, la scène de vaudeville dite des *Célestins*, il se

trouvera introduit, par des couloirs qui justifient cette appellation menacale, dans une salle hideuse où règnent des parfums de carme décaussé, et où nos Funambules seraient assurément fort humiliés de s'établir. Le spectacle finit de bonne heure à Lyon: la population, sage, rangée, maînaie,

ne fait pas du jour la nuit. A dix heures, les rues sont désertes, les places des cafés et des boutiques s'éteignent, et l'étranger regagne une hôtellerie maussade où, dans une chambre confortable comme une *posada* espagnole, il écrit de rage à ses amis, à ses ennemis, à l'univers, que la seconde ville



ces, a, mais dans un sens bien élevé et plus rigoureux, un côté spéculatif et un côté pratique. Par le premier, elle s'adresse à un petit nombre d'intelligences que l'amour seul de la vérité captive, et qui cherchent à la saisir, sous la forme la plus parfaite et la plus pure, dans l'essence même des choses, dans la cause infime de tous les êtres. Par le second, elle intéresse également tous les hommes et exerce sur eux, d'une manière plus ou moins directe, une action infaillible en leur enseignant le prix de la vie et l'art de s'en servir; en leur apprenant quelles sont les conditions de la liberté, du bonheur, d'une existence conforme à leur destination et à leur nature, et par quels moyens ils réussissent à les remplir.

Plus loin, l'auteur oserait-il affirmer que si l'histoire de l'humanité, ni la connaissance pratique des hommes, ne sont capables de fournir de véritables principes de gouvernement, de législation et d'organisation sociale. L'expérience des hommes, quand elle n'est pas au service d'une idée générale, d'une conviction supérieure, elle-même, n'aboutit qu'à des résultats éphémères obtenus par la ruse et la corruption. L'histoire, ne s'occupant que de ce qui a été fait sans rechercher ce qu'on aurait dû, ce qu'on aurait pu ou ce qu'on devrait faire, peut servir également, comme nous en avons en la preuve, à justifier les systèmes les plus contradictoires. Il faut cependant bien s'appuyer sur quelque chose. Il ne reste plus qu'un moyen de satisfaire à cette condition : c'est l'étude philosophique de la nature humaine; c'est l'observation méthodique et réfléchie des diverses facultés que la société doit mettre en œuvre, dans le libre et harmonieux développement fait sa force, sa dignité, sa vie. La politique, en donnant à ce mot le sens le plus élevé qu'il comporte, ne peut donc plus rester étrangère à la philosophie, et par cela même la philosophie ne peut rester indifférente à la politique.

— La communication de M. B. Saint-Hilaire sur les *opuscules d'Aristote* a montré que nulle part le génie observateur d'Aristote n'a paru avec plus de fertilité et d'exactitude que dans ces petits traités, dont quelques-uns comptent à peine une vingtaine de pages, et qui contiennent cependant parfois autant et plus de vérités que les longues dissertations auxquelles les mêmes sujets ont plus tard donné lieu. On distingue dans ces opuscules notamment un traité de la sensation et des choses sensibles, un traité de la mémoire et de la reminiscence, un traité du sommeil et de la veille, un traité de la longévité et de la brièveté de la vie, etc.

Le mémoire du même auteur sur la *logique* est conçu dans la pensée de rechercher quelle est sa nature, et de tracer son histoire dans les points les plus importants et les plus généraux. Historiquement, la nature de la logique a donné lieu aux discussions les plus nombreuses et les plus profondes, mais cette question n'a été tranchée jusqu'à présent par aucun esprit supérieur. A ce premier titre, elle exciterait déjà un très-vif intérêt; mais à un autre point de vue, la question de la nature de la logique est bien plus grave. L'intérêt suprême de l'homme est de trouver la vérité; quoi qu'il fasse, quoi qu'il pense, c'est la vérité qu'il poursuit. Existe-t-il un art qui puisse lui assurer cet inappréciable bien? et la logique est-elle cet art? M. B. Saint-Hilaire arrive à une solution affirmative.

— Le mémoire du docteur Schmitt sur *les doctrines et les méurs de la secte dualiste des Cathares ou Albigeois* embrasse une partie rarement explorée de la philosophie du moyen âge. Jusqu'à présent, l'attention du public s'est portée de préférence sur les doctrines qui, continuant à être les traditions de la philosophie d'Aristote et se rattachant de l'autre aux doctrines de l'Église, ont exercé sur le développement de la pensée une influence qui leur a acquis une juste célébrité. Mais à côté de ces penseurs il y en a d'autres qui ont été qualifiés d'hérétiques, les résultats auxquels ils sont arrivés étant contraires au système de l'Église, et dont l'étude a été longtemps négligée. L'histoire des Cathares ou Albigeois est l'objet du travail de M. le docteur Schmitt.

— Dans la section d'histoire, M. Mignet a présenté le rapport sur la question d'histoire qui avait été mise au concours pour l'année 1847. Cette question était ainsi posée : « Faire connaître la formation de l'administration monarchique depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV inclusivement, marquer ses progrès; montrer ce qu'elle a emprunté au régime féodal; en quoi elle s'en est séparée; comment elle a remplacé. » On ne peut méconnaître l'intérêt d'une pareille question pour notre pays; elle touche à ce que son histoire a de plus général et de plus profond. En effet, la France, qui s'était formée par l'action d'une confluence intérieure, a dû la réunion de son territoire et l'organisation de son gouvernement à la royauté. « Cette grande œuvre, a dit M. Mignet, poursuivie avec lenteur, mais sans distraction, par vingt-deux générations de rois, tous sortis d'une souche commune, divers de caractère et de génie, mais obéissant à la même pensée, parce qu'ils étaient dans la même situation, s'est accomplie comme se déroule un drame simple et bien conduit. A travers des luttes passionnées, malgré de longues résistances, elle est arrivée à son terme. Des provinces désunies de la France elle a formé un seul royaume; de ses populations divisées elle a composé un seul peuple; de ses coutumes différentes elle a tiré une seule législation; et elle a rangé les pouvoirs trop indépendants des classes sociales sous l'autorité centrale de la couronne. L'unité de lui a produit l'homogénéité de l'œuvre. » Ce concours, très-brillant, a eu pour résultat de faire décerner le prix à M. Cléophas Darest, professeur d'histoire au collège Stanislas. — Une médaille d'or a été accordée à M. Chéruel, professeur d'histoire au collège de Rouen.

— Toutes les questions qui se rattachent à l'Italie présentent un caractère d'actualité qui en augmente l'intérêt. C'est à ce titre que le mémoire de M. Mignet sur *la formation territoriale et politique de l'Italie depuis la fin de l'antiquité jusqu'à la fin du quinzième siècle* mérite une mention toute spéciale. Le but de l'auteur a été d'établir comment et par quelle cause l'Italie n'est jamais parvenue, depuis la fin de l'antiquité, à

former un seul Etat. Aucun peuple n'a pu la conquérir dans sa totalité pendant la période des invasions; aucune puissance n'a été assez forte pour en réunir les parties disjointes et les fonder ensemble durant la période d'organisation où se sont développés la plupart des grands Etats de l'Europe. Par quelles circonstances l'Italie a-t-elle été privée de cette unité qui l'avait conduite à la conquête du monde, et à défaut de laquelle, dans les temps modernes, toutes les nations pénétrèrent sur son territoire et l'assujétirent en partie? La question ainsi posée, M. Mignet montre comment la position géographique de la péninsule italienne, adossée au continent, dont la sépare la ceinture des Alpes, sans la protéger suffisamment contre lui, plongée dans un mer étroite, que bordent les rivages de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, la laisse ouverte aux invasions de toutes côtes. Trois choses étaient restées à l'Italie, dès son existence autonome. Elle disposa d'un pouvoir impérial, qu'elle rétablit en occident, deux siècles après qu'il eut été détruit; elle fut le siège de l'autorité spirituelle qui, de Rome, devait venir la société chrétienne; elle conserva dans des villes nombreuses, appelées à devenir puissantes, les débris de la civilisation antique et de la municipalité romaine. Ce furent autant d'obstacles à son unité. En effet, les nouveaux empereurs, choisis d'abord parmi les Francs, ensuite parmi les Allemands, ayant leurs principaux Etats et leur demeure habituelle loin de l'Italie, furent incapables d'y commander avec succès du dehors, et empêchèrent d'autres d'y parvenir au dedans. Les papes, soit comme chefs spirituels de l'Église, soit comme princes temporels italiens, s'opposèrent avec la constance infatigable de l'intérêt à l'établissement d'un gouvernement général qui les aurait gênés dans l'exercice de leur suprématie religieuse, et les aurait dépossédés de leur puissance territoriale. Enfin les municipalités, donnant de bonne heure à la classe urbaine la supériorité sur la classe militaire féodale, contribuèrent beaucoup, pour leur part, à annuler la domination d'un empereur étranger, et à prévenir l'élevation ou l'agrandissement d'un prince indigène. Elles créèrent de petits centres d'indépendance locale aux dépens de la nationalité commune.

L'histoire romaine n'est pas seulement un sujet d'études pour les branches principales de la philosophie et du droit. En matière de droit public et de droit administratif, il faut, comme en matière de droit privé, remonter aux Romains; d'un précédent nos théories juridiques. Maître du monde ancien par la conquête, Rome dut s'assurer pour en tenir la possession. Ses victoires lui imposèrent des nécessités pratiques; il fallut qu'au sein de ces éléments rassemblés au hasard, de cette construction informe, ouvrage de l'épée, s'introduisissent, avec l'unité de gouvernement, les principes de l'équité et la notion du droit. Il fallut réunir le nord au midi, l'orient à l'occident; rapprocher les climats et les races, fondre des républiques et des monarchies, des peuples civilisés et des tribus barbares; en faire une patrie, une nation, une ville.

Le droit privé avait organisé la propriété et la famille sur les bases éternelles du juste, et au point de vue de l'individu; le droit administratif devait faire la même chose pour les masses organisées en communautés pour l'administration municipale, dont l'histoire se prolonge en deux divisions principales qui correspondent aux deux grandes périodes politiques de la république et de l'empire; c'est cette histoire que M. Anquetil-Thierry étudie et expose dans un mémoire qu'il a intitulé : *De la municipalité romaine et de la construction du droit communal sous l'empire romain*. Durant la première période, ainsi que l'établit en termes formels M. A. Thierry, l'action administrative de Rome sur les vaincus est limitée à l'Italie; l'unité d'organisation communale ne s'embrace même tout le centre et tout le midi de cette presqu'île qu'à partir de la guerre sociale, et tout le nord qu'à partir du premier consul de Jules César.

Durant la deuxième période, le travail d'assimilation s'étend sur les pays extra-italiens. A mesure que la centralisation provinciale se crée le patron de la municipalité italienne, ou, pour mieux dire, la municipalité idéale construite par la science du droit, parcourt le monde des bords de l'Euphrate à l'océan Britannique, et de l'Afrique à la Germanie, des générations de juriconsultes, pendant près de trois siècles, se succèdent dans ce travail d'épreuve et de constants efforts pour ramener les diversités à un type unique, et le droit municipal s'assied sur des bases théoriques invariables.

— Un mémoire présenté par M. Benoiston de Chateaufort sur *la condition des femmes et des jeunes filles détenues et libérées*, se résume par les conclusions suivantes, qui, à la veille de la discussion sur le régime des prisons, méritent le plus vif intérêt :

1° Pendant les vingt années écoulées de 1826 à 1845, il est entré dans les maisons centrales du royaume, pour subir une détention de deux à cinq dix, six mille sept cent cinquante-sept femmes, parmi lesquelles 1748 n'avaient pas atteint seize ans. C'est une moyenne annuelle de 1,800 (1796) :

2° Dans le même espace de temps, il est sorti des mêmes maisons centrales environ 26,000 femmes-solus, par an, à 1,500 :

3° Sur ce nombre de libérées, un quart (vingt-trois sur cent) retourne en prison pour de nouveaux méfaits; quelques-unes rentrent dans les familles ou trouvent à se placer; plusieurs renouent au monde et se consacrent aux autels. Le rest revient à ses mauvaises habitudes. Beaucoup enfin périssent de misère :

4° Depuis quelques années, des sociétés de patronage en faveur des jeunes filles libérées se sont formées dans la capitale et dans quelques autres villes du royaume. En même temps des maisons de refuge ont été ouvertes pour y recevoir les femmes également libérées. Elles trouvent donc maintenant, à leur sortie de prison, un asile, du travail et une protection puissante, au lieu de l'isolement, de l'abandon complet ou vagabond elles étaient laissées :

5° Ces établissements, peu nombreux jusqu'ici, ont eu déjà des résultats qui paraissent assez heureux pour engager à les

augmenter, sans cependant les multiplier autant qu'on l'a demandé, ce qui serait remettre l'abus à la place du nécessaire.

— Dans la section d'économie politique, l'Académie avait proposé pour sujet de prix : *L'étude comparative des doctrines des physiocrates et de leur influence sur la marche et le développement des sciences économiques, ainsi que sur l'administration générale des Etats, en ce qui touche les finances, l'industrie et le commerce*. Ce sujet, comme l'a fait observer M. Passy dans son rapport, présentait un intérêt vif et considérable. L'École dite physiocratique est d'origine toute française. Le docteur Quesnay et ses sectateurs sont les premiers écrivains qui aient étudié de haut et dans leur ensemble, les faits et les lois de l'ordre économique. Leurs recherches, à la fois méthodiques et générales, ont abouti à des conceptions systématiques émanées d'une même pensée fondamentale, et, grâce à leurs travaux, l'économie politique, réglée dans sa marche, et poursuivant un but clairement défini, vint, à bon droit, réclamer sa place parmi les sciences sociales. Mais l'école dont brilla cette école ne fut que passagère. Elle n'avait pu saisir la vérité tout entière. Les faits économiques n'avaient pu, par suite des complications dont le temps seul les dégage, être réduits à leurs éléments les plus simples et apparaître dans leurs principes et leurs causes. Toutefois, des noms comme ceux de Letronne, Beaudouin et Mercier de La Rivière, de Turgo, avaient droit à l'attention et de la science et de l'Académie, et il était juste, après le voile qui a obscurci pendant quelque temps leur célébrité, de rechercher quel a été le caractère distinctif des principes que cette école a voulu faire prévaloir, quelle part elle a eue au développement de la science économique, quelles applications ont reçues ses maximes.

### Chronique musicale.

Le Théâtre-Italien a été moins heureux cette semaine avec la reprise de la *Donna del Lago*, qu'il ne l'avait été précédemment avec la *Cenerentola* et *Sémiramide*. Le succès obtenu par mademoiselle Albou, dans ces deux derniers ouvrages, excitait vivement d'avance la curiosité en appelant l'attention principale de la soirée sur le rôle de Malcolmo, que la célèbre cantatrice devait remplir pour la première fois. Par malheur, mademoiselle Albou, visiblement indisposée, n'a pu laisser paraître qu'en partie l'éclat de son talent. Cette indisposition a quelque peu retenu, comme par contagion, sur l'enthousiasme des dilettanti. Mais pour avoir été moins étonnante et chaleureuse que les représentations antérieures, celle-ci n'a pas laissé d'avoir ses bons moments de mirifiques flatteurs, dont mademoiselle Albou elle-même a recueilli sa légitime part : chacun de ses airs lui a valu des applaudissements, et son duo avec mademoiselle Grisi a été redemandé sans aucun égard pour la pauvre malade. Le rôle d'Edéna a fourni une nouvelle occasion à mademoiselle Grisi de prouver que le contact d'un grand ténor n'a rien de funeste pour elle, et que rien, au contraire, ne lui saurait être plus avantageux. MM. Mario, Gardoni et Coletti ont puissamment contribué à faire oublier au public que cette représentation pouvait laisser à désirer.

La Société des concerts du Conservatoire a inauguré dimanche dernier sa vingt et unième année d'existence par une matinée dont le programme offrait cette particularité, que le nom d'un seul maître y figurait. Ce nom, c'est celui de Felix Mendelssohn-Bartholdy, ce jeune et puissant génie musical qu'une mort prématurée vient tout à coup d'enlever à ses amis, c'est-à-dire à tous ceux qui l'avaient approché un instant, et à l'art dont il était maintenant en Allemagne la plus illustre, la plus digne personnification. *L'Illustration* s'est empressée de payer son tribut d'hommage à cet artiste célèbre. Nos lecteurs doivent se rappeler avoir vu dans ces colonnes (page 192) son portrait accompagné de quelques détails biographiques pleins d'intérêt. Aujourd'hui, c'est en écoutant avec un recueillement pour ainsi dire religieux quelques-unes de ses œuvres que le monde dilettante parisien, à son tour, a déposé sur sa tombe à peine fermée sa part de douloureux regrets, ses témoignages de haute admiration. C'est une pensée des plus louables d'avoir consacré toute une séance à la mémoire d'un maître, et d'avoir fait que cette séance fût la première de la rentrée en session de la Société des Concerts. Par un acte aussi solennel, cette belle institution musicale, dont quelques personnes semblaient, avec quelque apparence de raison, croire la mission éteinte, a prouvé qu'elle sentait très-bien qu'après avoir fait connaître à la France Beethoven et ses œuvres immortelles, il lui restait encore un beau rôle à remplir devant le public : les artistes doivent toujours se tenir prêts à démontrer que, quels que soient le mérite, la beauté, la grandeur des chefs-d'œuvre connus et consacrés, l'art ne peut jamais admettre son dernier mot. Et c'est là véritablement le plus beau titre de gloire de F. Mendelssohn-Bartholdy, d'avoir, non pas précisément surpassé Beethoven dans la symphonie, mais d'avoir trouvé à dire dans le genre symphonique quelque chose que Beethoven n'eût pas dit déjà. Il est difficile de concevoir un plus grand effort de génie; cependant il est certain que cet effort a été heureusement tenté dans la symphonie en ce genre, exécutée par l'orchestre de la Société des Concerts à cette mémorable séance du 9 janvier. Par quels côtés, de quelle façon cette œuvre de Mendelssohn sort de la ligne tracée par Beethoven, et franchit, si l'on peut dire ainsi, les colonnes que l'Hercule de la symphonie semblait avoir posées, il est plus aisé de le sentir que de l'exprimer. Cette œuvre, d'ailleurs, n'est pas suffisamment connue, et il est bon de ne pas oublier combien il a fallu de temps au public, aux artistes eux-mêmes, pour comprendre et se persuader comment Beethoven avait pu surpasser Haydn et Mozart.

Suivant le déplorable préjugé qui fait de la plupart des hommes de génie autant de malheureuses victimes, le talent de Mendelssohn, lui vivant, n'a qu'à avoir peine, et à de rares intervalles, trouvé accès dans cette sorte de sauc-

taire musical où, hors Beethoven, il semble qu'il ne pût y avoir désormais de salut. Le public qui fréquente habituellement, ou plutôt traditionnellement, les concerts du Conservatoire, n'a donc jusqu'à ce jour accueilli les œuvres de l'auteur de *Paulus* qu'avec une espèce de méfiance, ne leur accordant qu'une demi-faveur, ne les applaudissant que du bout des doigts, bien que depuis déjà seize ans cet auteur et ce public eussent fait ensemble connaissance sous les plus brillants auspices. Les anciens du parterre du Conservatoire racontent, avec une enthousiaste émotion, aux nouveaux venus, l'effet immense que produisit en 1852 le jeune Mendelssohn, et comme virtuose, en exécutant le concerto de piano en mi bémol de Beethoven, et comme compositeur, en faisant exécuter son ouverture si originale du *Songe d'une Nuit d'été*. Cependant, il faut bien l'avouer, aujourd'hui encore, ce n'est pas sans éprouver quelque peu d'embarras que le plus grand nombre de ces difficiles et fins connaisseurs se décident à applaudir les productions de ce maître. « Toute musique, a dit d'Alembert, pour peu qu'elle soit nouvelle, demande de l'habitude pour être goûtée par le vulgaire. » Ces mots, écrits il y a près d'un siècle, ont de nos jours conservé tout leur mérite d'à-propos. Mais Mendelssohn n'est plus de ce monde; il est par conséquent très-probable que l'admiration pour lui n'aura bientôt plus de bornes, ce qui nous permet d'espérer des œuvres nouvelles à connaître et une variété salutaire dans les programmes des concerts du Conservatoire. Pour cela, la presse ne saurait trop encourager le zèle des membres de la Société des Concerts et lui rendre hautement justice. Tous en masse méritent d'être loués pour la manière admirable dont la symphonie en la mineur de Mendelssohn-Bartoldy a été interprétée dimanche dernier. Il est impossible d'imaginer plus de finesse, de précision, d'es-

prit, de vigueur, d'ensemble. C'est en un mot la perfection de l'exécution instrumentale.

M. Alard, le jeune et célèbre professeur du Conservatoire,

portions du genre, et d'un style très-élevé, ont surtout impressionné vivement l'auditoire. Le succès que M. Alard a obtenu en l'exécutant nous porte à croire que nous ne tarderons pas à l'entendre de nouveau. L'ouverture de la *Grôte de Fingal*, cette œuvre d'un caractère si particulier, d'une couleur et d'une facture si nouvelles, terminait le concert.

La partie vocale était remplie par des fragments de l'oratorio de *Paulus*. Nous n'approuvons pas ce système de morcellement en fait d'ouvrages dont toutes les parties se tiennent absolument, et forment un tout, plus ou moins satisfaisant, sans doute, selon le goût et l'éducation du public devant qui on l'expose, mais enfin un tout indissoluble. Telle figure dans un tableau, vous émeut profondément, qui, isolée, vous laisserait complètement froid, parce que vous n'en pourriez saisir ni comprendre l'expression. C'est ce qui explique le peu d'effet qu'ont produit les fragments de *Paulus*.

Indépendamment de ses œuvres de concert, de ses oratorios, Mendelssohn a écrit beaucoup d'œuvres de musique de chambre, tant vocales qu'instrumentales, qui ne sont pas du tout ou presque pas connues en France; c'est aux sociétés spéciales qu'il appartient de les faire connaître. Nous avons déjà parlé, dans ces colonnes, du succès obtenu, dès son origine, par la Société de musique classique, dont les séances se tiennent à la salle Herz, des mains de ses frères Dancla, qui ont lieu dans les salons de M. Hesselboin; nous devons aujourd'hui mentionner les soirées musicales données par mademoiselle L. Mattmann, M<sup>lle</sup>. Mattrin et Leboeuf, dans la salle Bernhard, consacrées également à la propagation de la belle musique de chambre des grands maîtres. Leçons, trios, quatuors, et quintettes, les *lieder* de Félix Mendelssohn-Bartoldy doivent avant peu trouver dans ces sociétés des exécutants dignes de les interpréter et un public capable d'en apprécier le mérite. G. B.



Entrée des concerts du Conservatoire de Musique.

fait entendre pour la première fois le concerto de violon, une des dernières œuvres de Mendelssohn. L'andante et le final de ce dernier morceau, conçu dans les plus larges pro-

visions du genre, et d'un style très-élevé, ont surtout impressionné vivement l'auditoire. Le succès que M. Alard a obtenu en l'exécutant nous porte à croire que nous ne tarderons pas à l'entendre de nouveau.

La partie vocale était remplie par des fragments de l'oratorio de *Paulus*. Nous n'approuvons pas ce système de morcellement en fait d'ouvrages dont toutes les parties se tiennent absolument, et forment un tout, plus ou moins satisfaisant, sans doute, selon le goût et l'éducation du public devant qui on l'expose, mais enfin un tout indissoluble.

**Les Français en Angleterre.**

A en croire les grands journaux de Londres, une flotte française s'appête à débarquer sur tous les points du littoral de la Grande-Bretagne une armée d'invasion qui, ne rencontrant aucun obstacle, — ni fortifications, ni armée de terre, —

achèvera, en quelques jours, la conquête de l'île entière, et réduira en esclavage ses infortunés habitants abandonnés, sans défense, à eux-mêmes par un gouvernement imprévoyant... A cette nouvelle John Bull s'est ému, ou plutôt

on lui a persuadé qu'il éprouvait de vives inquiétudes. Pour terrifier encore plus l'opinion publique, le *Times* a publié une lettre écrite, il y a un an, à sir Charles Burgoyne, par lord Wellington, et dans laquelle le prétendu vainqueur de



Uniforme actuel des bonnetiers et des bouchers de Londres, d'après le *Lancet*.



Waterloo déclare « que l'Angleterre n'a de défense ni d'espoir de défense que dans sa flotte; que sa flotte ne suffirait pas pour sa défense; qu'elle ne serait pas huit jours en sécurité après une déclaration de guerre, etc. » Ce cri d'alarme a retenti

d'une extrémité de la Grande-Bretagne à l'autre extrémité, et depuis une semaine, pour nos servir des expressions d'un de nos confrères d'outre-Manche, une espèce de *delirium tremens* semble s'être emparé de la nation anglaise.

Ce ne sera pas comme dans la comédie de Shakspeare; on n'aura point fait tant de bruit pour rien. L'aristocratie anglaise a ses projets; et quand elle dit à ses sujets: « Prenez garde à vous; maintenant que nos voisins sont exaltés outre

mesme par la soumission d'Abdel-Kader, que ne devons-nous pas attendre (textuel) ». — c'est qu'elle a l'intention bien arrêtée de leur soutirer un peu d'argent, peut-être beaucoup d'argent, pour de nouveaux besoins. Plus ils auront en peur, et moins ils serreront les cordons de leur bourse. Le moyen n'est pas neuf du reste, et il ne faut pas être fort habile pour prédire, avec l'*Illustrated London News*, que cette grande discussion qui vient de s'élever, et qui a en ce moment un si incroyable retentissement, se terminera très-incessamment par l'établissement de taxes inconnues jusqu' alors, ou l'augmentation et le maintien de celles dont on sollicitait et dont on espérait la diminution ou l'abrogation.

Le *Punch* ou *Polichefve*, ce charmant petit journal qui a la joie de pouvoir publier des caricatures politiques, et qui, parfois, use si spirituellement de sa liberté, ne s'y est pas trompé. Ecrivains et dessinateurs se moquent à qui mieux mieux des badauds assez simples pour s'imaginer que le mois prochain l'Angleterre sera française. Afin de donner à nos lecteurs une idée de cette satire hebdomadaire illustrée, qui n'obtient pas toutes les semaines l'autorisation de pénétrer en France, nous emprunterons aujourd'hui au *Punch* cinq dessins et un article.

Les dessins ne demandent, pour ainsi dire, aucune explication. Voici d'abord deux hommes marchands de la cité, un bonnetier et un boucher, qui réglent leurs comptes et qui servent leurs pratiques, en armes, décidés à vendre aussi chèrement leur vie que leurs bonnets de coton et leurs gigots d'outon. Les ennemis mêmes ne tentent l'uniforme. L'habitant du faubourg, plus exposé au danger que le citadin, fait de plus grands sacrifices à la patrie; il se dérange de ses occupations pour se laisser passer en revue par le prétendu vainqueur de Waterloo; il s'exerce à tirer sur un Napoléon de plâtre; enfin, négligeant sa femme et ses enfants, il persiste, malgré le froid, le vent et la pluie, à s'habituer au rude métier des armes; il s'empresse d'obligation de monter plusieurs factions par jour, en plein air, seulement, comme il a attrapé un fort rhume de cerveau, il monte sa garde dans un bain de pied bouillant pour conserver son bras à sapatrie... De pareils exemples de patriotisme ne doivent-ils pas faire réfléchir sérieusement les Français, et les déterminer à renoncer à leur projet?

Quant à l'article, c'est le premier rapport du maréchal Bugeaud, commandant en chef de l'armée d'invasion, au mi-

nistre des affaires étrangères de France. Nous le publions en entier.

Quartier général, polais Buckingham (sans date).

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que l'armée placée sous mon commandement a effectué son débarquement sur la côte de Douvres, et s'est emparée de la capitale de l'Angleterre. Je vous écris dans le palais des Guelfes, sur lequel le drapeau tricolore flotte triomphalement au-dessus du pavillon de notre ennemie naturelle.

« Nos troupes, qui s'étaient embarquées à Boulogne, à Calais et à Dunkerque, arrivèrent à moitié chemin dans le canal. Le vent étant tombé, les transports durent être remorqués par le *Comte de Paris*, le *Château d'Eu*, la *Charte* et autres bâtiments à vapeur. A la pointe du jour, nous jetâmes l'ancre, et à sept heures du matin les troupes débarquèrent, avec la cavalerie et l'artillerie, dans de petits canots. Durant le débarquement,

les canons du château de Douvres nous envoyèrent au hasard quelques boulets; mais une poignée des Immortels Algériens, irrités par la résistance de l'ennemi, escaladèrent les dunes de craie, et en cinq minutes, — montre à la main, — ils avaient encloué les pièces. Aussitôt le drapeau tricolore flotta sur le château de César.

« Après la prise du château, le maire et le conseil municipal de Douvres apportèrent sur le rivage les clefs de la ville, et me supplèrent de leur accorder une capitulation honorable. Je crus devoir accéder à leur demande, laissant ainsi derrière nous les dispositions les plus bienveillantes.

« A neuf heures se présentèrent les directeurs du chemin de fer; ils apportèrent des billets de première classe pour toute l'armée, et ils avaient, sous la direction de nos intendants, pris toutes les mesures nécessaires pour le transport des bagages et de l'artillerie.

« Notre armée arriva à Londres à onze heures, toute fraîche et animée de la plus vive ardeur. Nous étant mis en ligne à la station, nous traversâmes le pont de Londres. Nous vîmes là l'étang de la Tamise (*pool of the Thames*). — Tous les bâtiments étaient déjà pavés de notre drapeau tricolore. — et en souvenir de la gloire de notre marine nationale, j'ordonnai que cet étang (*pool*) s'appellerait désormais la *Belle-Poule*.

« A l'extrémité de la rue du roi Guillaume, — en anglais



Milicien anglais s'exerçant au tir, d'après le *Punch*.



Grande revue de la milice anglaise, d'après le *Punch*.



Milicien anglais en faction volontaire, d'après le *Punch*.

King William street, — le lord maire et les aldermen de Londres se présentent. Sa Seigneurie ne supplia de ne pas mettre la capitale au pillage, n'offrant, en ce cas, une contribution de cinquante millions sterling. Cette somme étant toute prête, je crus devoir accéder à sa demande. (Les femmes et les filles des marchands et des banquiers doivent donner à Mansel-House un bal à l'année comémorative). Alors Sa Seigneurie développa un panorama de Londres, et distribua à l'armée des billets de logement au choix des officiers.

« En approchant de Lombard-Street, nous apprimes que les gardes commandés par le comte de Eiseherwe (le comte de autre part) avaient quitté Londres par la route de Windsor. « L'armée fit une halte pour contempler à son aise la banque d'Angleterre; puis s'arrêta suffisamment reposée, elle continua sa marche par Cheapside.

« Le drapeau tricolore flottait sur toutes les églises; des femmes, aux bonnets ornés de rubans tricolores, se montraient à toutes les fenêtres des maisons. Notre marche depuis la station au quartier général fut une ovation.

« Arrivée dans Fleet street, toute l'armée entière s'arrêta devant le n° 85, connu, dans l'Europe entière, comme le bureau du *Punch*. Désirant éviter une effusion de sang inutile, nous sommâmes le *Punch* de capituler. Cependant, tandis que nous parlementions avec lui au premier étage, les pionniers pénétraient dans la maison par une porte de derrière. L'armée demanda la tête du *Punch*, mais j'ai jugé à propos de ne pas lui faire si promptement ce cadeau; nous arâmes l'ennemi, l'ennemi de la France, — est maintenant enchaîné à la tour.

Je ne propose, car je compte aller les galères comme une institution indigne de la civilisation du siècle, de faire guillotiner *Punch* à Tower-Hill.

« L'armée continua à descendre le Strand, et j'ai établi mon quartier général au palais de Buckingham, où l'on peut lire maintenant, en lettres d'or : *Ici on parle français*.

« J'ose espérer que S. M. le prince Albert et la famille royale d'Angleterre couronneront à jamais le souvenir le plus vil de la générosité, de la chevalerie et de la bienfaisance de l'armée d'invasion du...

« Les troupes ont été reçues avec un respect convenable par l'ennemi, qui est enfin convaincu de l'incommensurable supériorité de nos armes.

« J'avais l'intention de caserner le 95<sup>e</sup> régiment de chasseurs éthiopiens dans la Galerie Nationale, mais — c'est une preuve touchante du goût du cheval français, — les chevaux n'ont jamais voulu entrer dans ce bâtiment.

« La statue du charlatan Nel-on a été jetée à bas de sa colonne, qui sera couronnée de l'effigie de notre véritable héros Jean du Bart.

« J'ai fait élever la statue de marbre de Napoléon, honteusement cachée pendant quelques années dans la cave du duc de Wellington, — en face de Apsley-House, qui s'appellera désormais Ansterlitz-Lodge. — La statue du duc de Wellington est déjà dans le creuset, et servira à renforcer notre artillerie.

« Vingt mille Français, juchés à Londres, — à savoir des valets, des maîtres de dessin, des cuisiniers et des joueurs de violon, — se sont montrés dans les rues revêtus de l'uniforme de la garde nationale.

« J'ai jugé nécessaire de faire conduire le moineur Julien, — un snob français, — à la tour, jusqu'à ce que j'aie reçu des ordres ultérieurs du gouvernement.

« Madame Celeste (autre sujet français) a obtenu de moi l'autorisation de jouer un rôle Adelpchi sur parole.

« Sous peu de jours, je serai en état de vous envoyer un inventaire exact des richesses de la ville de Londres, où je compte établir mon quartier général jusqu'à la fin de la saison de l'Opéra.

« Daignez, monsieur, recevoir l'assurance de ma plus haute considération,

« Au ministre des affaires étrangères,

BUGAUC.

**Bulletin bibliographique.**

*De l'Enseignement et de son organisation définitive en France*; par M. WALLON. 1 vol. in-8. — Paris, 1848. Imprimeurs-Unis.

M. Wallon paraît avoir une profonde horreur pour la bureaucratie. Il est l'auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *De la nature hyperphysique de l'homme*, et il a intitulé des deux chapitres de *Enseignement technique* et *études géométriques*. A propos de ces tables, ajoutons que M. Wallon a adopté la *forme tubulaire*, parce qu'elle est essentiellement logique, et qu'il a tenu à la fois une analyse et une synthèse absolues, et n'oublions pas de citer l'explication suivante qu'il donne de ses méthodes créatrices :

« A — *Théoriquement*, c'est-à-dire d'une manière toute spéculative et dans l'essence intime des éléments qui la constituent;

« B — *Techniquement*, c'est-à-dire en déterminant son but et les moyens de le réaliser; est.

« En vertu d'une loi logique et rationnelle que nous exposons dans plus tard, il nous concevons chaque section A) et B) divisée en deux classes a) et b), — chacune de celles-ci subdivisée en a) et b) 2), — puis chacune de ces dernières en a) et b) 3), — ainsi de suite, nous comprendrions à peu près le mode de formation de ces tables, et nous pourrions en entreprendre la lecture, etc., etc.»

Il est juste de le reconnaître, M. Wallon déclare, dès le début, qu'il introduira, malgré lui, dans son livre quelques expressions techniques fréquemment usitées dans la langue philosophique moderne, surtout chez les philosophes allemands, d'un tel est impossible, dit-il, de traiter les hautes questions du savoir humain avec le langage usuel, et la philosophie, cette MATHÈSE des sciences, cette expression sublime du vrai et de l'INFINIMENTAL, doit, à l'instar de la musique et des mathématiques, et à plus forte raison, avoir sa technique spéciale. »

Comme on le voit par ces quelques citations, ce livre s'adresse surtout à ceux qui desirant ne rien comprendre à ce qu'ils lisent. Aussi M. Wallon définit-il l'enseignement à l'ensemble des influences physiques et psychologiques, — morales et intellectuelles, — sociales et politiques, propres à perfectionner, à développer l'individu et qui, après lui avoir donné la somme des connaissances humaines, l'entraînent, le forcent d'appeler *librement et spontanément* sa création, ou, en d'autres termes, d'accomplir son autonomie.

« Du reste, M. Wallon a fait lui-même l'analyse de son livre. « Dans ce travail, dit-il, l'auteur établit que : « La société moderne, qui a pour base l'États et la société politique qu'on appelle l'État, est tout à fait fautive et la société moderne, qui a pour base l'individu, est tout à fait fautive également indispensable au maintien de l'ordre social, doit également concourir à l'éducation publique.

« Il dit pourquoi et comment.

« Il le prouve d'une manière péremptoire, par des considérations philosophiques et tout à fait nouvelles. Il croit donc avoir fait un livre, non-seulement à lire, mais à étudier. »

M. Wallon est même tellement convaincu de l'excellence de son travail, qu'il l'a dédié à Sa Sainteté Pie IX, pour une foule de raisons inutiles à énumérer ici, et parce que ce livre est destiné par sa création à faire avancer d'un pas réel les destinées humaines », parce que c'est le seul qui traite et resume d'une manière complète la question de l'enseignement, etc.

Nous sommes trop poli pour affirmer le contraire; mais M. Wallon nous permettra de lui dire qu'un peu de modestie ne gêne jamais rien, et que la langue *charvatis* est plus facile à écrire qu'il ne parait le penser.

Venise en 1847; par M. F. de CHEVROLLET. — Paris, 1848. Madame veuve Gaut, 50 c.

M. Félix de Chevrollet est l'auteur d'un livre intitulé : *Par monts et par vaux*, que nous n'avons pas le bonheur de connaître, et il annonce cinq autres ouvrages que nous espérons bien lire des premiers dix-huit auront paru. Rien de plus amusant, en effet, que la petite brochure qu'il vient de publier, sous le prétexte de décrire Venise, non qu'il apprenne qu'il se soit un peu de Venise, mais qu'il se soit un peu de Venise, c'est que M. Félix de Chevrollet *absorbant* chaque soir une quantité *fabuleuse* de glaces. Mais si le fond est commun, comme l'auteur, qui prétend voyager avec la poésie, a su le rajouter par la forme? Quels délicieux effets de style, pour parler son langage, que de ravissantes broderies à la semées sur ce canevas usé, à ce qu'il nous donne tout le modeste somme de 50 centimes! On rit si peu maintenant en France, qu'il ne faut pas baisser l'échapper aucune occasion de se divertir, et quoi de plus plaisant que ce petit volume. Et d'abord, M. Félix de Chevrollet, qui se déclare, en termes convenables, un amant de la nature, fait du Siampou, qu'il proclame la plus belle route des Alpes, la description suivante :

« Imaginez dix jeunes et des ours de montagnes, hautes de trois mille pieds, les uns taillés à pic, les autres chargés d'énormes gorges de granit qui pendait au-dessus du vide, et toutes ces têtes diaboliques se regardant nez à nez, avec d'atroces grimaces, et en burant des torrents qui tombent sur une fougueuse rivière blanche, l'on voit ceumer et rugir pour se frayer un passage entre les *piéda tortueux* de ces Titans, qu'il ne faut pas laisser échapper aucune occasion de se divertir, et quoi de plus plaisant que ce petit volume. Et d'abord, M. Félix de Chevrollet, qui se déclare, en termes convenables, un amant de la nature, fait du Siampou, qu'il proclame la plus belle route des Alpes, la description suivante :

« Parlerons-nous des montagnes de Venise, qui se sont jetés qu'à s'amuser tout innocemment, par exemple, à *détacher du ciel*, avec leurs longues chemises en forme de *coque-pommes*, les belles et brillantes comme des diamants qui pendent par milliers au-dessus de leurs têtes, — ou des jolies croix grecques de l'église Saint-Marc, dans les branches bizarrement décorées *chambrées* de ses tours de Venise, qui se font face à la lune, leur *chambrées*, toujours grave et sévère, à Gêbres-rions-nous ces *Vénitiennes* qui *prononcent dans la lumière* et dans les *vagues ondoyantes d'une symphonie* de Beethoven leurs blanches épaules nues, pures comme des marbres de Carrare? nous craignons qu'il ne nous arrivât, à vous et à nous, l'accident que M. de Chevrollet raconte en ces termes : « Nos contes et nos figures étranges, sans doute, attireront sur nous mille regards fâcheux, dont la *flamme hâlante*, partie de visages d'une beauté divine, nous lit bientôt *entrer en une fusion si complète*, qu'arrives à notre logement, nous limes obligés de nous jeter dans des baignoires d'eau froide pour nous rendre à l'état solide. » Toute nouvelle faite, nous aimons mieux montrer à Venise, la *lettre laingénue*, qui se fait écho aux idées, nous prendre son bain nocturne, et qui demeure immobile, *faisant la planche*, couché sur le dos, tandis que l'on voit *surger* au-dessus de l'onde ses *beaux seins* plis (les domes de Saint-Marc) agencés par la lune. »

M. Félix de Chevrollet est d'avis qu'on a tort de reprocher aux Vénitiens « de ne pas songer seulement à l'approvisionnement de leur pays; car, dit-il, ils sont heureux, ils aiment! » Et, dans son opinion, c'est la seule chose raisonnable, vraiment, qu'il y ait à faire sur ce petit globe, notre *commune pillule*, si amère, que nous *léchons* en grimaçant, quand l'amour ne nous *convient* point la langue. » Ajoutons que M. Félix de Chevrollet, qui se déclare, en termes convenables, un amant de la nature, fait du Siampou, qu'il proclame la plus belle route des Alpes, la description suivante :

« Quel magnifique pendant aux *Deux-teintes* pourrait faire M. Vaquerie. S'il se décidait à mettre en vers les ouvrages de M. Félix de Chevrollet, l'auteur de *Par monts et par vaux* et de *Venise en 1847*, qui nous promet prochainement *Une Aventuro dans une suite de lettres*, à Londres, l'États en 1848-47, *Chemin d'Italienne*, *Chemin faisant* et *Un Mariage à Gréna-Green*, ou tout, cinq ouvrages. Puisse-t-il être ainsi recréés que celui auquel nous venons d'emprunter quelques impressions.

*Bibliographie universelle*, journal du libraire et de l'amateur de livres, recueil hebdomadaire, publié par M. J. RAFFET, conservateur adjoint de la Bibliothèque du Roi. — Paris, Janet, successeur de Silvestre, rue des Bons-Enfants, 50.

Le retrait du savant M. Beuchot du *Journal de la Librairie* a été, pour le dessein de l'illustration, l'occasion d'une tentative de restauration de privilèges reconnus de peu de succès. Le ministre a lui pour prendre le grand parti et par décider que chacun pourrait, si l'on lui semblait, et avec que le ciel et l'étude lui seraient départis de science bibliographique, publier la liste des ouvrages déposés chaque semaine.

Cette décision pourra bien avoir influé sur le nombre des bibliographies, mais le nombre des vrais bibliographes restera toujours fort limité. Sans privilège exclusif et sans le concours de

M. Beuchot, le *Journal de la Librairie* aura, pour continuer le succès que lui assurait le monopole et cette habile rédaction, des preuves nouvelles et difficiles à faire.

La *Bibliographie universelle* que nous annonçons aujourd'hui, et qui est dirigée par M. J. Ravelet, de la Bibliothèque du roi, a su faire les siennes des ses premiers numéros. Ce recueil est aussi un des plus curieux et les plus intéressants.

Une réforme non-seulement la liste complète de tous les ouvrages déposés dans la semaine, mais celle des publications récentes faites en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Angleterre. C'est donc un *dit*, comme le dit le titre, une bibliographie *universelle*. C'est aussi une *Bibliographie*, et non un catalogue, car les notes contenues dans cet ouvrage, complètes, l'instruction du lecteur, que le titre seul n'aurait presque jamais suffisamment.

C'est ainsi que nous voyons annoncé dans le numéro du samedi 11 janvier 1848 :

« La *Chanson au dix-neuvième siècle*, Arnichant chantant pour la présente année. In-8 de 150 pages. Paris, Durand, rue Rambuteau, 12.

Ce titre ne vaut pas grand-chose, c'est-ce pas? Mais M. J. Ravelet ne fait suivre de la note suivante, qui vous en dira davantage :

« Aux pages 425-426 se trouve l'*Auberge de l'Évêque de France*, chanson de l'époque, paroles de M. V... On attribue généralement ce badinage à J. B. Caumont, à l'un des postérieurs actuels du fauteuil académique. »

Cette note nous ferait-elle connaître, en effet, ni des titres de M. Vatout au fauteuil de Massillon, ou il a été appelé la semaine dernière?

Autre partie de la *Bibliographie universelle* est consacrée à un bulletin bibliographique plein de curieux renseignements, et à une revue retrospective ou M. Ravelet imprime des lettres et autres œuvres inédites de nos écrivains les plus illustres. Homme de science, de conscience et de goût, il a fait son choix avec sévérité, et néanmoins ses provisions paraissent être aussi abondantes que riches. Dans le premier numéro se trouve une notice sur la vie médicale de J. B. Caumont, à la main d'Houdetot, lettre pleine de bon sens, et qui vient s'ajouter comme une page brillante à l'un des plus touchants passages des *Confessions*. Nos lecteurs en jugeront :

*A Sophie.*

« Je commence à ressentir l'effet de six agitations terribles que vous m'avez si longtemps fait éprouver; elles ont, épuisé mon cœur, mes sens, tout mon être, et dans le supplice des privations les plus cruelles, j'éprouve l'accablement qui suit l'épuisement des plus doux plaisirs. Je sens à la fois le besoin de tous les biens, les douleurs de tous les maux; je suis malheureux, malade; — votre vue ne me anime plus, le mal et le chagrin me consternent. Eh bien! dans ce cas, si vous n'avez pas un cœur pensif à vous encore, et ne peut penser qu'à vous, il faut que vous écriviez, mais n'oubliez pas de vous en faire lire.

« Vous souvient-il de m'avoir une fois reproché des *crantés bien raffinées*? Ah! si j'en juge par l'impression fatale que ces mots m'ont cessé de faire sur moi, c'est bien à vous qu'il faut reprocher ces crantés. Je me récrierai, pour moi-même, de rechercher avec trop de soin le sens qu'ils paraissent avoir dans la circonstance ou vous les prononçiez; mais, quelle signification qu'ils eussent, ils peuvent me rendre coupable, ils ne me rendront jamais selutaire.

« Vous savez dans une force que vous devez attendre sur ce point difficile de votre esprit et trop faible ami. Mes promesses n'ont jamais trompé personne; ce n'est pas pour vous qu'elles commencent. Vous avez assez vu de ma force à les tenir, vous m'avez assez vu me débattre dans leurs chaînes, pour ne pas craindre que je puisse les briser. Ma passion fusteste, vous l'a connue, il n'en fut jamais d'égal; je n'ai rien senti de pareil à elle, ni dans six ans; elle peut me faire oublier tout, et mon devoir même, excepté le votre. Cent fois elle m'a déjà rendu méprisable, si je pouvais l'être par elle sans que vous le devinsiez aussi. Non, je le sais, la vertu près de vous ne m'est pas assez sacrée pour me faire respecter, dans mes égarements, le dépôt d'un ami. Mais vous êtes à lui... Si vous êtes à moi, je n'ai rien de plus à vous proposer, car c'est à vous que je voudrais à celui que vous aimez. Non, Sophie; je suis mourir de mes lueurs, mais je ne vous rendrai point vile. Si vous êtes faible, et que je le voie, je succombe à l'instant même; tant que vous demeurerez à mes yeux ce que vous êtes, je n'en traitai pas moins mon ami dans mon cœur, mais je lui rendrai son dépôt intact, et si vous le faites, je le rendrai intact, et si vous le faites par ma volonté. S'il est dans la votre, je le consume; et je suis le plus traître et le plus honteux des hommes; mais je ne puis corrompre celle qui j'dolera. Qu'elle reste fidèle, et que je meure; ou qu'elle me laisse voir dans ses yeux qu'elle est coupable, je n'aurai plus rien à me reprocher. »

On nous annonce que Voltaire, Biderot, d'Alémont, Malherbes, Scarrou, et aussi l'inspiration de la lettre qu'on vient de lire, madame d'Houdetot, fourniront successivement leur contingent médié à ce curieux recueil. De pareils titres assurent le succès de la *Bibliographie universelle*.

*Chants et Chansons populaires de la France.* — 5 vol. in-8, contenant 150 chansons. 84 livraisons à 60 cent. 48 fr. le vol. L'ouvrage complet est en vente. — Paris, Garnier, frères.

C'est pas un ouvrage nouveau, c'est une nouvelle édition véritablement revue, augmentée et surtout améliorée, et qui, à tous ces titres, mérite une mention particulière.

À peine la première chanson de la première série de ce recueil fut-elle publiée, il y eut, dans un délai de six ans, que le succès de l'ouvrage se dessina nettement, un grand et légitime succès qui dure encore, car la première édition est épuisée, et celle dont nous annonçons enfin la mise en vente se fait attendre impatiemment depuis quelques mois par de nombreux souscripteurs.

C'est une heureuse idée que celle qui avait donné naissance à ce recueil, et pour peu que l'exécution en fût heureuse, elle ne pouvait manquer de réussir. Il s'agissait, en effet, de recueillir, en un certain nombre de volumes, les *chants et les chansons les plus populaires de la France*, tous ces *raîns héroïques* ou *gracieux*, tendres ou grivois, burlesques ou maîts, que tout le monde sait par cœur et fredonne, mais dont il n'est pas toujours facile de retrouver les paroles ou la musique, si la mémoire vient tout à coup à faire défaut. En outre, ce premier succès, rendu aux auteurs du recueil, ne contenta pas les éditeurs. Non-seulement ils mirent en tête de chaque chanson une notice historique et littéraire rédigée tout exprès par des écrivains de talent, mais ils chargèrent de les illustrer des artistes d'un mérite éminent, dont plusieurs, Trimolet, entre autres, eurent si jeune à fait, ont eu le bonheur et la gloire de produire de véritables chefs-d'œuvre. Ces illustrations n'étaient



Modes et Art.

Le malheur qui vient de frapper la famille royale ayant étendu son voile de deuil sur toutes les brillantes parures qui n'attendaient, pour se montrer, que les premières réceptions de la cour, c'est seulement pour mémoire que nous parlerons de la mode, et si nous donnons l'explication des toilettes de ville et de chambre représentées par notre gravure, nous avouerons que c'est un prétexte que nous saisissons avec empressement de faire connaître que les figures tracées sur cette planche sont, ainsi que nous expliquerons plus bas, tout à fait étrangères au travail habituel de la magnifique gravure en relief sur bois.

La toilette de visite se compose d'un chapeau en satin et velours orné de petits boutons qui fixent sur la passe une pièce d'étoffe découpée à larges dents; un manteau garni de passementerie et d'une dentelle qui, à partir de l'ouverture des fausses manches, forme un volant s'arrondissant par derrière, recouvre une robe à carreaux écossais de satin et velours, étoffe toute nouvelle et fort recherchée.

La toilette de chambre est presque aujourd'hui stéréotypée; les grandes robes ornées si lourdes ont été abandonnées pour le *casaca* garni de fourrure ou le *coza* de feu orné de dentelle, fantaisie qui s'ajuste d'une manière bien plus légère sur une redingote en taffetas brodée en tablier; c'est avec ce gracieux négligé que devient indispensable le petit bonnet de dentelle disposée en spirale sur un fond de tulle et garni de rubans mi-partie de satin et de velours épinglé.

Explications maintenant à la curiosité de nos lectrices que si la planche que nous venons de mettre sous leurs yeux n'a point été, comme d'habitude, découpée par l'adroit burin de nos graveurs, c'est qu'elle est le produit purement mécanique d'un procédé qui, au moyen de la combustion de l'action des acides et de la galvanoplastie, produit sur le métal, avec une grande économie de temps et de dépense, des résultats identiques à ceux de la gravure en relief sur bois, si longue et si coûteuse.

Les perfectionnements de cette invention, dont différents essais ont été accueillis par *L'Illustration*, qui, notamment dans son numéro du 21 août 1847, a présenté à ses lecteurs un nouveau spécimen, dont un sieur Bernard s'était faussement attribué l'exécution, sont en réalité dus aux recherches de M. Jobin, auquel nous nous exprimons d'en restituer l'honneur, en l'engageant d'autant plus vivement à persévérer dans cette voie, que déjà l'Allemagne lui oppose un concurrent redoutable, M. le baron de Corvin. Ce dernier, mettant à profit les découvertes d'Ahner de Leipsak, a déjà fondé, dans cette ville, sous le nom de *glyptographie*, un établissement destiné à l'exécution des planches en relief sur métal pour l'impression, par des procédés galvanoplastiques semblables en principe à ceux employés par M. Jobin.



Planche exécutée en relief sur métal par le procédé de M. Jobin.



Planche exécutée en relief sur métal par le procédé de M. le baron de Corvin.

Si nous donnons des encouragements à ces persévérants écossais, c'est que nous sommes forcés aujourd'hui de reconnaître

que, dans un avenir peut-être plus prochain que nous ne le pensions, et après les perfectionnements que l'expérience ne peut tarder à y introduire, ils seront appelés à donner à la librairie illustrée une nouvelle impulsion, et aux artistes qui voudront se prêter au facile apprentissage du travail de la pointe sur les vernis les moyens certains de voir leurs œuvres échapper à la traduction toujours redoutable d'une gravure plus ou moins intelligente.

L'IMAGE, revue mensuelle illustrée d'éducation, d'instruction et de récréation. 6 fr. par an; 8 fr. pour les départements. — Rue Richelieu, 60. — Deuxième année.

Nous avons signalé plus d'une fois, dans le courant de l'année dernière, une publication consacrée aux enfants et aux jeunes personnes, et publiée sous ce titre: *L'Image*, avec un luxe inouï de charmantes gravures sur bois. Il était facile de prévoir le succès de cette entreprise, et nous n'avons eu aucun mérite à l'annoncer d'avance. Nous avons de bonnes raisons pour comprendre la faveur qui s'attache à un recueil dont le titre a peut-être suggéré l'idée. Les numéros de *L'Image* publiés en 1847 ont été réunis en un charmant volume, dont les épreuves de 1848 ont fait leur plus agréable cadeau. Voici la deuxième année qui commence; le numéro de janvier, que nous avons sous les yeux, contient un grand nombre de petits articles de variétés instructives et amusantes, tous accompagnés de gravures et appropriés, par leur rédaction élégante et familière, au triple objet de ce recueil, l'éducation, l'instruction, la récréation.

Rectification.

Dans notre article sur *L'établissement du Creuzot*, qui a paru dans le n° du 4 septembre 1847, en rendant compte des phases désastreuses par lesquelles avait passé l'industrie métallurgique avant de s'acclimater dans cette usine, nous avons dit: « Le 12 janvier 1826, la famille Chagot aliéna elle-même les houillères et la fonderie à la société Manby, Wilson et compagnie, qui y créa ses forges, se réservant seulement la cristallerie qu'elle continua à exploiter. Mais l'industrie métallurgique n'était pas encore viable au Creuzot. Après sept années de souffrances et de luttes opiniâtres contre une décadence imminente, après avoir dépensé plus de onze millions dans l'usine, MM. Manby, Wilson, furent, en même temps que la société de Charanton qu'ils représentaient, déclarés en faillite le 23 juin 1835. »

M. Wilson vient de nous adresser une réclamation contre cette dernière assertion. La société Manby, Wilson et compagnie était dissoute, et remplacée par une société anonyme constituée le 18 mai 1828, lorsque le mauvais état des affaires de 1850 à 1855 força l'agent principal à déposer le bilan de la société anonyme.

Nous nous exprimons d'insérer cette réclamation, en exprimant le regret que des renseignements que nous avions lieu de croire exacts nous aient induit en erreur.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS. L'esprit qu'on veut avoir gâche l'esprit qu'on a.

ON S'ABONNE chez les directeurs de Poste, aux Messageries chez tous les principaux libraires de la France et de l'Étranger, et chez les correspondants de l'Agence d'abonnement.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE fils et Compagnie, rue Danielle, 2.